

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTNER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) ayant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT
M. LANG à M. BREM

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

0. COMMUNICATIONS

Exposé de M. le Maire.

Je suis heureux de vous retrouver ici à l'occasion de cette 8^{ème} séance du Conseil municipal et vous souhaite à tous la bienvenue.

Avant de démarrer la séance, j'ai le regret de vous rappeler le décès de M. Stanislas GRYSZKA, survenu le 12 octobre 2014 à l'âge de 87 ans.

M. GRYSZKA fut Conseiller municipal à la ville de SAINT-AVOLD de 1977 à 1983.

Il fut ensuite adjoint spécial pour Jeanne d'Arc de 1983 à 1989 puis de 1989 à 1995.

En sa mémoire, je vous demande de bien vouloir respecter une minute de silence.

Remerciements

Dans un second temps, M. le Maire informe l'assemblée des divers remerciements qui lui ont été adressés et qui émanent de :

- M. Sylvain BECKER, président de l'association sports et loisirs de Doud'Hal, pour l'aide apportée par les services de la ville à l'occasion de leur journée Patrimoine/environnement, sur le thème de l'eau ;

- M. Daniel FURLAN, proviseur du lycée Charles Jully de Saint-Avold, pour les travaux de peinture réalisés dans les ateliers du lycée, dans le cadre d'un chantier d'insertion ;
- M. Gilbert HEYMES, président du Conseil d'administration de la MJC de Saint-Avold, pour l'aide apportée par les services de la ville à l'occasion du week-end de fête autour de l'obtention du label national « Scène culturelle de proximité » ;
- M. et Mme MATEJICEK, pour la remise du prix des *Jardins ouvriers* ;
- M. Nicolas MAURY, président du LIONS CLUB de SAINT-AVOLD, pour l'aide apportée par les services de la ville à l'occasion de leur journée mondiale de la vue, qui s'est déroulée le 11 octobre dernier, à la salle des congrès ;
- Mme Béatrice PIERRON, présidente du *Club Vosgien de SAINT-AVOLD* pour le soutien de la ville lors de l'organisation de leurs marches du 5 octobre dernier (dans le cadre d'octobre rose et de leur soutien aux actions d'Amodémaces) ;

Pour l'attribution de subvention :

- M. Jean-Jacques VOISIN, président de l'association des diabétiques de Moselle-Est ;
- M. Joseph GAIL, président de l'association des sous-officiers de réserve de SAINT-AVOLD et environs ;
- M. Gilles AMBLARD, président de la chorale Sainte-Cécile ;

Procès-verbal

Il rappelle ensuite que chaque conseiller a réceptionné par courrier, le 21 octobre 2014, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 avril 2014.

Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques à formuler quant à la rédaction de ce procès-verbal.

Aucune remarque n'ayant été relevée, le procès-verbal est remis aux élus pour signature.

Informations diverses

Juste avant de terminer avec le point communications, M. le Maire informe l'assemblée qu'un projet est à l'étude, visant à mutualiser les services des polices nationale et municipale.

Il indique qu'il informera prochainement les élus des résultats de cette étude.

Pour extrait conforme

Saint-Avold le 29 octobre 2014

Le Maire,



A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD
(MOSELLE)
EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Envoyé en préfecture le 31/10/2014

Reçu en préfecture le 31/10/2014

Affiché le

SLO

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoint(s) (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI-JOUBERT
M. LANG à M. BREM

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

1. MODIFICATION DE DEUX COMMISSIONS MUNICIPALES.

Exposé de M. le Maire.

Par délibération du 8 avril 2014, point n°3, le Conseil municipal a formé ses commissions chargées d'étudier les affaires qui lui sont soumises.

Par délibération du 10 juillet 2014, point n°1, les commissions n°1, 2 et 7 ont été modifiées suite à la démission et au remplacement de Mme Francine BONNEFOIS.

Il convient aujourd'hui, pour une meilleure organisation, d'apporter des modifications au sein des commissions n°6 et n°9, suivant le tableau récapitulatif en annexe.

Par conséquent, la communication sera rattachée désormais à la commission n°6 « environnement, population, état civil, cimetières, nouvelles technologies, communication » présidée par Mme Mireille STELMASZYK.

---discussion---

Décision du Conseil municipal :


La proposition de M. le Maire, soumise à un vote à main levée, est adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
Conseil municipal du 8 avril 2014, 10 juillet 2014, 27 octobre 2014

No d'ordre	COMMISSIONS	Présidents et vice-présidents délégués par M. le Maire		Membres <i>(classement : ordre du tableau du C.M.)</i>	Total membres
		Présidents	Vice-présidents		
1	Vie associative, vie des quartiers, citoyenneté, tourisme, conseil des jeunes, conseil consultatif de la vie locale	M. STEINER	M. GAUDIG	M. THIERY, Mme AUDIS, M. PELLEGRINI, Mme PILI, M. Sylvain BECKER, M. HAYDINGER, M. BREM, Mme PIGEOT	10
2	Urbanisme, foncier/opérations immobilières, artisanat, commerce, logement, diversité	M. TLEMSANI	M. THIERY	Mme PISTER, M. VUKOJEVIC, M. BRETTNACHER, M. HAYDINGER, Mme ELMERICH, Mme HALBWACHS, M. LANG, Mme PIGEOT	10
3	Finances et marchés publics	M. KIEFFER	Mme LAUER	M. STEINER, M. THIERY, Mme STELMASZYK, M. VUKOJEVIC, M. BRETTNACHER, M. SLIWINSKI, M. BREM, M. MALICK	10
4	Affaires sociales, conseil des anciens	Mme PISTER	Mme JOHO	M. GAUDIG, Mme BECKER Josyane, Mme ELMERICH Mme PILI, Mme SALAMONOWSKI, Mme TIRONI JOUBERT, Mme COLBUS	9
5	Travaux, circulation, transports, plan handicap, hygiène et sécurité, personnel	M. THIERY	M. BRETTNACHER	M. TLEMSANI, M. VUKOJEVIC, M. GAUDIG, Mme BECKER Josyane M. HELFENSTEIN, M. SLIWINSKI, M. LANG, M. MALICK	10
6	Environnement, population, état civil, cimetières, nouvelles technologies, communication.	Mme STELMASZYK	Mme SALAMONOWSKI	M. TLEMSANI, M. PELLEGRINI, Mme LAUER, Mme BOISSENOT, Mme JOHO, M. HELFENSTEIN, M. WITTMER, M. BREM	10
7	Jeunesse et sports	Mme AUDIS	Mme PILI	M. KIEFFER, Mme BOUR-MAS, Mme JOHO, Mme BOISSENOT, Mme HALBWACHS, M. BREM, Mme COLBUS	9
8	Sécurité, occupation du domaine communal, patriotique	M. VUKOJEVIC	M. HELFENSTEIN	M. STEINER, M. PELLEGRINI, M. Sylvain BECKER, Mme BOISSENOT, M. WITTMER, Mme IMBAUT, M. MALICK	9
9	Culture, communication, scolaire, archives, jumelage, médailles de la ville	Mme BOUR-MAS	M. SLIWINSKI	Mme PISTER, Mme STELMASZYK, Mme AUDIS, Mme SALAMONOWSKI M. WITTMER, Mme HALBWACHS Mme IMBAUT	9
10	Appel d'offres	M. WOJCIECHOWSKI Ou le cas échéant l'adjoint délégué : M. STEINER		Titulaires : - M. Michel KIEFFER - M. Yahia TLEMSANI - M. Christian THIERY - M. Lothaire GAUDIG - M. Jean-Claude BREM Suppléants : M. Gérard BRETTNACHER M. Pascal HELFENSTEIN Mme Josyane BECKER Mme Nathalie PILI M. Dominique LANG	6 Envoyé en préfecture le 31/10/2014 Reçu en préfecture le 31/10/2014 Affiché le 



36, Boulevard de Lorraine – BP 10019 – 57501 SAINT-AVOLD Cedex – Tel. 03.87.91.10.07 – Fax 03.87.91.36.47
www.mairie-saint-avold.fr – e-mail : courrier@mairie-saint-avold.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoints (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT
M. LANG à M. BREM

**Absent(s) n'avant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

2. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DES ARTICLES L. 2122-22 et L. 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Exposé de M. STEINER, adjoint.

Conformément aux dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions prises en application des délégations que vous avez accordées à M. le Maire par délibération du 8 avril 2014 (point n°02).

Il s'agit de :

1. Signature de contrat de prêt

Contrat de prêt n° 9430608 avec la Caisse d'épargne de Lorraine Champagne-Ardenne de Metz en date du 31 juillet 2014 :

- Pour le financement du programme d'investissement 2014 – budget principal
- Montant : 2 000 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux d'intérêt : livret A + 0,90 % (révisable en fonction du taux de rémunération du livret A)
- Remboursement trimestriel – amortissement progressif
- Commission d'intervention : 2 000 €

2. la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés.

Nature des travaux, fournitures, services	Montant HT en €	Montant TTC en €	Sociétés ayant obtenu le marché (nom + adresse)	Date de notification du marché
Surveillance de la qualité de l'air	Maxi 16 760,00	Maxi 20 112,00	SA ITGA – Parc Edonia Rue de la Terre Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE cedex	10/06/2014

Nature des travaux, fournitures, services	Montant HT en €	Montant TTC en €	Sociétés ayant obtenu le marché (nom + adresse)	Date de notification du marché
Travaux de génie civil dans la voirie	750 000,00	900 000,00	BATI TP 21, rue de Brack 57500 Saint-Avold	09/07/2014
Camping du Felsberg : remplacement du surpresseur	6 644,00	7 973,00	SESEM 70/74, rue Ambroise Croizat « La Manufacture » 93207 Saint-Denis cedex	11/07/2014
Entretien des espaces verts : Lot 1 : Carrière-Wenheck	45 000,00		Saint-Nabor Services 94, rue Altmayer 57500 SAINT-AVOLD	11/07/2014
Lot 2 : Basilique (lot réservé)	47 610,80	57 132,96	ESAT le village 3, route de Lachambre 57730 ALTVILLER	11/07/2014
Lot 3 : Ville Nord - Clairière - Crusem - Langacker	35 750,00		Saint-Nabor Services 94, rue Altmayer 57500 SAINT-AVOLD	11/07/2014
Lot 4 : Huchet - Dourd'Hal	7 170,00	8 604,00	Jardins de l'Est 23, rue de Brack 57500 SAINT-AVOLD	11/07/2014
Lot 5 : Jeanne d'Arc - Nécropole	36 420,00	43 704,00	Jardins de l'Est 23, rue de Brack 57500 SAINT-AVOLD	11/07/2014
Gymnase La Fontaine : remplacement de la chaudière gaz	19 810,00	23 772,00	SARL CRUSEM 44bis rue de la République 57535 MARANGE SILVANGE	15/07/2014
COSEC : remplacement de la couverture	115 000,00	138 000,00	MAGNANI 116, rue Principale 57490 CARLING	07/08/2014
Transports scolaires : Lot 1 : divers trajets	85 000,00	102 000,00	SCHON & BRULLARD 92C rue Altmayer 57502 SAINT-AVOLD	18/08/2014
Lot 2 : cantines	58 000,00	69 600,00	SCHON & BRULLARD 92C rue Altmayer 57502 SAINT-AVOLD	18/08/2014
Fourniture d'équipement de protection individuelle et de vêtements de travail. Lot 1 : vêtements de travail et chaussures principalement destinés aux agents des ateliers municipaux.	Maxi 20 000,00	Maxi 24 000,00	TEXPRO ZAC de Morville 57170 MORVILLE LES VICS	04/09/2014
Lot 2 : blouses et chaussures principalement destinées aux cuisiniers et agents de la cantine.	Maxi 1 000,00	Maxi 1 200,00	ARROW BALL 18b Parc d'activité « Beau Vallon » 57970 ILLANGE	04/09/2014

Nature des travaux, fournitures, services	Montant HT en €	Montant TTC en €	Sociétés ayant obtenu le marché (nom + adresse)	Date de notification du marché
Lot 3 : vêtements de travail et chaussures principalement destinés aux agents de la police municipale.	Maxi 10 000,00	Maxi 12 000,00	PROMO COLLECTIVITES 72, avenue Paul Vaillant Couturier 95140 GARGES LES GONESSE	04/09/2014
CENTRE CULTUREL Mise aux normes de l'ascenseur	48 000,00	57 600,00	OTIS 3, place de la Pyramide La Défense 9 92800 PUTEAUX	06/10/2014

3. Acceptation d'indemnisations de sinistres

Assureurs	Montant des indemnisations (€)	Date des sinistres	Objet
Compagnie SMACL contrat « Multirisques »	5 576,95	14.01.2013	Candélabre détérioré rue du 27 novembre par un véhicule appartenant à M. Omer AYDIN.
	2 556,16	22.02.2013	Candélabre détérioré rue du Pré Fleuri par un véhicule appartenant à la Sté VAGLIO Déménagements.
	4 249,16	24.08.2013	Candélabre détérioré route de Porcelette par un véhicule appartenant à M. Jacques BECKER.
	4 941,41	27.01.2014	Candélabre détérioré rue Poincaré par un véhicule appartenant à la Sté FRANCE PAVAGE.
	2 776,72	03.02.2014	Candélabre détérioré Place Collin par un véhicule appartenant à la Sté BELGA TRANS.
	1 264,80	22.04.2014	Dégradations de la porte du local sono stade Carrière.
Compagnie SWISSLIFE contrat « Multirisques »	476,23	29.05.2014	Vitre brisée par M. Hamza BEN YOUSSEF au centre de loisirs du quartier Faubourg.

4. Droit de préemption urbain

**ETAT CHRONOLOGIQUE
DES DECLARATIONS D'INTENTIONS D'ALIENER
Soumises à l'exercice du Droit de Préemption Urbain
de la Ville de Saint-Avold**

N°	Date	Vendeur	Lieu dit	Décision					
				Conte- nance	Non préemption	Préemption			
						Date	Prix DIA	Prix	Motif
4133	15/05/14	SAS SAINTE BARBE	7 rue du Chevreuil	7a45	02/06/14				
4134	17/05/14	Jean Pierre GEHLFUSS	6 Chemin Saint-Hilaire	11a13	02/06/14				
4135	22/05/14	Raymond HENRY	8 rue Lavoisier	4a 90	02/06/14				
4136	28/05/14	Consorts BOCK-BERGOLD	48 rue du Maréchal Foch	8a37	02/06/14				
4137	30/05/14	M et Mme Daniel GAMBERONNY	16rue des Genêts	5a87	12/06/14				
4138	30/05/14	Chantal SCHIFFMANN	23 rue d'Orléans	6a31	12/06/14				
4139	05/06/14	Yvonne STREIFF	20 avenue Clémenceau	26a02	12/06/14				
4140	06/06/14	SCI CLEMENCEAU	4 avenue Clémenceau	3a64	12/06/14				
4141	07/06/14	SA STE BARBE	6c et 6d rue d'Ypres	12a57	12/06/14				
4142	06/06/14	Epoux Jean-louis FRANK	5 lotissement les Capucines	5a04	12/06/14				
4143	06/06/14	SCI CLEMENCEAU	4 avenue Clémenceau	3a64	12/06/14				
4144	11/06/14	Geoffrey MEISER	66 boulevard de Lorraine	18a18	12/06/14				
4145	12/06/14	SCI CLEMENCEAU	38 avenue Clémenceau	10a75	26/06/14				
4146	13/06/14	JCD CONSEIL	Lotissement le Vermont	5a76	26/06/14				
4147	14/06/14	Consorts DOR	43 rue Mangin	4a90	26/06/14				
4148	19/06/14	Epoux Jean Paul FIX	6 rue Frédéric Chopin	5a87	26/06/14				
4149	19/06/14	Filip DEFEYTER	1 impasse des Joncs	10a53	26/06/14				
4150	19/06/14	Jeannette FUZIAK	65 avenue Patton	5a02	26/06/14				
4151	19/06/14	SARL T'	Rue des Cerises	4a41	26/06/14				
4152	19/06/14	SARL T'	Rue des Cerises	5a04	26/06/14				
4153	24/06/14	Carole HANNAUX	25 rue du mal Foch	59a07	26/06/14				
4154	26/06/14	LA PAROISSE DE LA COMMUNAUTE EVANGELIQUE DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG	2 rue Lemire	8a79	10/07/14				
4155	01/07/14	Gabrielle KLEIN	25 chemin des Dames	4a13	10/07/14				
4156	30/06/14	M et Mme Jean TRAUFLER	14 rue de Naples	14a42	10/07/14				
4157	02/07/14	M et Mme Patrick MEYER	8 rue du Pré Fleuri	8a15	10/07/14				

N°	Date	Vendeur	Lieu dit	Décision					
				Contenance	Non préemption	Préemption			
						Date	Prix DIA	Prix	Motif
4158	02/07/14	M et Mme Nicolas TRUCHOT	5impasse Stockheller	6a04	10/07/14				
4159	02/07/14	SAS STE BARBE	11 rue du Chevreuil	9a33	10/07/14				
4160	03/07/14	7EME ART	Avenue du Gal Mangin	4a29	10/07/14				
4161	03/07/14	M et Mme Alain PETITMANGIN	15 square Weiler	11a29	10/107/14				
4162	03/07/14	Carole HANNAUX	25 et 25bis rue du Mal Foch	69a07	08/07/14				
4163	03/07/14	Vve Mélanie LEDUC	31 avenue du Gal Patton	3a76	10/07/14				
4164	10/07/14	SARL JEANNE D'ARC	Lotissement Jeanne d'Arc	6a02	11/07/14				
4165	17/07/14	Catherine STOCKER	20 chemin St Hilaire	12a62	24/07/14				
4166	17/07/14	CONSORTS GUGLIELMO	34 rue de la Vallée	8a38	24/07/14				
4167	18/07/14	SARL JEANNE D'ARC	Lotissement Jeanne d'Arc	6a47	24/07/14				
4168	18/07/14	SCI DU 23 AVENUE DU GAL DE GAULLE	23 avenue du Gal de Gaulle	3a26	27/07/14				
4169	21/07/14	M et Mme Claise NKOZO	2 impasse de Cannes	6a86	24/07/14				
4170	21/07/14	Cécile SPIESS	50 rue Poincaré	1a18	07/08/14				
4171	05/08/14	Colette KOSUTICS	8 route de Porcelette	4a07	07/08/14				
4172	05/08/14	SNC STE BARBE	8 rue des Hortensias	6a46	07/08/14				
4173	05/08/14	SAS STE BARBE	14 rue de Châteauroux	7a27	07/08/14				
4174	05/08/14	SAS STE BARBE	20 rue des Mésanges	6a07	07/08/14				
4175	06/08/2014	BANQUE CIC EST	68 rue Hirschauer	1a03	07/08/14				
4176	11/08/14	SCI LES TROIS ROIS	13rue Hirschauer	3a71	12/08/14				
4177	13/08/14	SCI KRAVANJA	4 rue du Transvaal	3a75	21/08/14				

N°	Date	Vendeur	Lieu-dit	Décision					
				Contenance	Non préemption	Préemption			
						Date	Prix DIA	Prix	Motif
4178	14/08/14	SCI LA TREFLIERE	69 rue Hirschauer	3a77	21/08/14				
4179	14/08/14	STE STE BARBE	22 rue Charles Foucault	3a20	21/08/14				
4180	14/08/14	SCI DE LA FONTAINE	5 place de la Victoire	4a01	21/08/14				
4181	20/08/14	Samuel DURAND	1 rue Raymond Pitet	11a41	21 /08/14				
4182	23/08/14	Laura CUNY	Avenue Patton	39a06	04/09/14				
4183	23/08/14	SARL JEANNE D'ARC	Lotissement Jeanne d'Arc	4a99	04/09/14				
4184	27/08/14	Bernard MARINGER et Suzanne KEMPF	9rue de Lens	17a61	04/09/14				
4185	26/08/14	Consorts BOCK	48 rue du Mal Foch	8a37	04/09/14				
4186	02/09/14	SCI LES PAULY	Rue Verlaine	10a	04/09/14				
4187	03/09/14	M et Mme Joseph VAROQUI	10impasse de la Basilique	11a09	04/09/14				
4188	13 /09/14	Catherine STOCKER	chemin St Hilaire	14a59	18/09/14				
4189	09/09/14	Consorts JACQUES	8 rue Paul Thomas	4a24	18/09/14				
4190	09/09/14	Hervé SCHOBER	26 rue des Loriots	10a58	18/09/14				
4191	10/09/14	Hans VON WERTHEN	9 avenue Longchamps	5a36	18/09/14				
4192	13/09/14	Emmanuel AZAMBRE et Francine MULLER	9 rue de Porcelette	578	18/09/14				
4193	13/09/14	M et Mme Emin CIFTCI et Yusuf CIFTCI	90c rue des Gaux Altmeyer	14a66	18/09/14				
4194	13/09/14	SCI RESIDENCE DU LAC	42 rue du Lac	7a91	18 /09/14				
4195	18/09/14	Epoux Lahure	3 Parc du Tyrol	18a42	18/09/14				
4196	18/09/14	Consorts KUKOVICIC	3 impasse de Californie	4a63	18/09/14				
4197	20/09/14	Xavier ARNOLD	41-43 avenue Patton	39a06	02/10/14				

N°	Date	Vendeur	Lieu dit	Décision					
				Conte- nance	Non préemption	Préemption			
						Date	Prix DIA	Prix	Motif
4198	24/09/14	Mokhtaria BOUCHIDA	14rue du Québec	3a99	02/10/14				
4199	25/09/14	MOSELIS	20-30 boulevard de Lorraine	23a94	25/09/14				
4200	27/09/14	M et Mme Cédric SCHAFFER	68 rue Poncelet	11a63	02/10/14				

----discussion----

L'assemblée prend acte du présent compte rendu.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT
M. LANG à M. BREM

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

3. DIVERS RAPPORTS D'ACTIVITE – ANNEE 2013

Exposé de M. KIEFFER, adjoint rapporteur.

Vu l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales modifié par la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 (et plus précisément son article 76) ;

Vu l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la présentation des rapports d'activité de la Régie municipale ENERGIS et du Crématorium aux membres de la commission consultative des services publics locaux qui s'est réunie le 21 octobre 2014, conformément à la Loi du 27 février 2002,

Il convient de communiquer au Conseil municipal, pour l'année 2013, les rapports d'activité concernant :

- la Régie municipale « ENERGIS »,
- le Crématorium,

---discussion---

L'assemblée prend acte des présents rapports d'activité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT
M. LANG à M. BREM

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**4. PARTICIPATION DE LA VILLE DE SAINT-AVOLD A L'EVACUATION DES EAUX
PLUVIALES**

Exposé de Mme LAUER, conseillère municipale.

La circulaire ministérielle du 12 décembre 1978, concernant l'institution, le recouvrement et l'affectation des redevances dues par les usagers des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration, prévoit une contribution de la commune au titre des eaux pluviales.

Par délibération du 19 novembre 2013, point n° 34, le conseil municipal a décidé de retenir, pour le calcul de cette participation à verser à ENERGIS, un taux de 15% sur les charges de fonctionnement du dernier compte administratif du service assainissement connu (y compris les amortissements et intérêts des emprunts).

En application de cette délibération, la Ville de SAINT-AVOLD a versé une participation de 315 213,44€ en 2013 (calculée sur le compte administratif 2012).

Etant donné l'évolution importante de cette charge d'année en année, il vous est proposé de revoir les taux susvisés, comme suit :

- Application d'un taux de 14% sur les charges de fonctionnement du dernier compte administratif du service assainissement connu (hors amortissement et intérêts des emprunts),
- Application d'un taux de 13% sur les amortissements et intérêts (de la section d'exploitation du dernier compte administratif assainissement connu).

Pour 2014, le calcul de cette participation sur la base des nouveaux taux serait le suivant :

- 14% sur	1 784 063,04€	=	249 768,82€
- 13% sur	506 944,03€	=	65 902,72€

TOTAL			<u>315 671,54€</u>
-------	--	--	--------------------

(les crédits étant prévus au chapitre 65/831-65738 du budget primitif 2014)

---discussion---

Décision du Conseil municipal :

Soumise à un vote à main levée, la proposition du rapporteur est adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (23)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (7)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (15)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (10)

Absent(s) ayant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

M. LANG à M. BREM

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (4)

M. MALICK (excusé)
M. TLEMSANI
M. BREM (le pouvoir de M. LANG à M. BREM est caduc pour ce point)

5. OCTROI DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS PARTICIPANTES A L'OPERATION « PASS' JEUNESSE » - SAISON 2013/2014.

Exposé de Mme BOUR-MAS, adjointe.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Saint-Avold propose depuis 2010 un large panel d'activités sportives aux jeunes âgés de 8 à 14 ans pendant la période des vacances scolaires, par le biais d'une adhésion à l'opération « Pass'Jeunesse ».

Il est rappelé que ces activités physiques et sportives sont encadrées par les éducateurs diplômés du service municipal « Jeunesse et sports » et des clubs sportifs locaux.

Ce dispositif très apprécié a déjà enregistré 498 adhérents depuis sa création dont 153 inscrits pour la saison 2013/2014.

Considérant l'enveloppe budgétaire d'un montant de 2 000 euros pour la participation des clubs sportifs à cette opération et le critère d'attribution de la subvention basée sur le nombre d'inscrits et le nombre d'heures ;

Pris l'avis favorable de la commission de la Jeunesse et des sports et de la commission des Finances,

Il est proposé de verser une aide financière selon le tableau ci-dessous :

CLUBS SPORTIFS	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE D'INSCRITS	MONTANT ATTRIBUE (€)
A.S. VOLLEY-BALL LOISIRS	16	72	344
CERCLE D'ESCRIME	16,5	78	364
CLUB DE PETANQUE « LA TRIPLETTE »	10,5	41	211
BOXING CLUB	10,5	44	221
UNION CYCLISTE DU BASSIN HOULLER	22	82	432
A.S. JEANNE D'ARC	2	16	60
HANDBALL CLUB NABORIEN	8	32	162
TENNIS CLUB SAINT-AVOLD	10,5	39	206
TOTAL	96	404	2 000

Décision du Conseil municipal :

Soumise à un vote à main levée, la proposition du rapporteur est adoptée à la majorité.

MM. TLEMSANI et BREM ont quitté momentanément la salle et n'ont pas participé au vote de ce point. Le pouvoir de M. LANG à M. BREM est caduc pour ce point.

Pour extrait conforme

Saint-Avold le 29 octobre 2014

Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD
(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (24)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoints (7)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (15)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI
Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SŁIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (9)

Absent(s) ayant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (3)

M. MALICK (excusé)
M. TLEMSANI
M. BREM

6. ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX CLUBS DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES - EXERCICE 2014

Exposé de Mme BOISSENOT, conseillère municipale

Vu la délibération du Conseil municipal adoptée en date du 30 mai 2006 autorisant l'application de critères d'attribution de subventions au titre des manifestations sportives ;

Considérant les dossiers de demande de subvention des clubs, au titre de l'aide à l'organisation des manifestations sportives ;

Pris l'avis favorable de la commission de la Jeunesse et des Sports et de la commission des Finances ;

Il est proposé de verser une aide financière comme suit :

Association	Type d'épreuve	Date	Lieu	Montant
Comité de Moselle de Cyclisme	Cyclo-Cross national	5 octobre 2014	Site du Felsberg	700,00 €

Par ailleurs, il vous est également demandé de subventionner l'Association « Sessad-Envol Lorraine » (selon le tableau ci-après) qui a engagé une équipe composée de trois athlètes de haut-niveau, passionnés de sport, pour la participation au « 30^{ème} Marathon des Sables » qui se déroulera dans le désert marocain en avril 2015.

Cet événement sportif sera retransmis par plusieurs grandes chaînes de télévision (France Télévision, Canal+, TV5 Monde, Eurosport....) et permettra de sensibiliser la population sur l'autisme, cause nationale.

Association	Type d'épreuve	Date	Lieu	Montant
Sessad - Envol Lorraine	30 ^{ème} Marathon des Sables	3 au 13 avril 2015	Désert marocain	1 000,00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014 - chapitre 65/401-6574.

Décision du Conseil municipal :

Soumise à un vote à main levée la proposition du rapporteur est adoptée à la majorité.

- Mme PILI ne participe pas au vote de ce point.
- M. LANG arrive au début de la présentation du point par le rapporteur.
- MM. TLEMSANI et BREM ont quitté momentanément la salle lors du point précédent et n'étaient pas de retour au moment du vote de ce point.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoints (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERCY
Mirelle STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine BELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) ayant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**7. ECOLE D'EQUITATION DE SAINT-AVOLD – PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN
DU CENTRE EQUESTRE - EXERCICE 2014**

Exposé de Mme PILI, conseillère municipale.

Par délibération en date du 13 janvier 1994, point n°11, le Conseil municipal acceptait le principe de participer annuellement aux frais d'entretien et de fonctionnement du centre équestre, dont la gestion a été confiée à l'école d'équitation de Saint-Avold par convention du 16 novembre 1984, complétée par l'avenant n°1 du 24 juin 1994 et l'avenant n°2 du 22 décembre 1998.

Au vu des justificatifs présentés, les frais engagés durant l'année civile 2013 par l'école d'équitation s'articulent selon le tableau suivant :

Dépenses	Montant (€)
Salaires personnel d'entretien (palefrenier)	32 035,24
Consommation eau, électricité, gaz, bois	7 070,44
Acquisition de matériels, réparation et entretien des installations	850,36
Enlèvement du fumier	2 675,00
TOTAL	42 631,04

Pris l'avis favorable de la commission de la Jeunesse et des sports et de la commission des Finances,

L'aide attribuée à l'école d'équitation pour la participation aux frais d'entretien pour l'exercice 2014 est de 12 000,00 euros répartie comme suit :

Montant de l'aide pour la participation aux frais d'entretien	7 551,32 €
Coût d'utilisation du logement de fonction du gardien	4 448,68 €

Il est à noter qu'une avance a été versée par délibération en date du 19 décembre 2013 correspondant à 50 % du montant de l'aide attribuée en 2013, savoir 5 325 euros.

Il est proposé au Conseil municipal de verser à l'école d'équitation, le solde de la participation financière.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2014 selon l'imputation budgétaire 65/4142-6574: *Subvention de fonctionnement aux associations, autres organismes privés.*

Décision du Conseil municipal :

Soumise à un vote à main levée la proposition du rapporteur est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014

Le Maire,



A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoint(s) (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine BELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) ayant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**8. PARTICIPATION FINANCIERE A L'ASSOCIATION SPORTIVE JEANNE D'ARC ET
AU HUCHET ATHLETIC CLUB POUR LES FRAIS D'ENTRETIEN DES TERRAINS
SPORTIFS PERIPHERIQUES MARCEL LUX ET EMILE HUCHET - EXERCICE 2014**

Exposé de Mme PILI, conseillère municipale.

Vu la délibération en date du 28 septembre 2009 point n°9 relative aux conventions signées entre la Ville, le Huchet Athlétic Club (H.A.C.) et l'Association Sportive de Jeanne d'Arc (A.S.J.A.) en date des 12 et 14 octobre 2009 qui engagent les deux clubs à assurer l'entretien courant des installations, à savoir : le terrain, les abords, le club house et les vestiaires,

Vu les modalités d'attribution pour la participation financière, à savoir :

- 1) valorisation du bénévolat : calculé sur la base de 7,47 euros correspondant au SMIC horaire net, fonctionnement sur 45 semaines à raison de 8 heures hebdomadaires plafonnée à 3 000 euros ;
- 2) frais d'entretien courant couvrant la saison sportive 2013/2014 justifiés par des factures établies au nom de l'association plafonnés à 2 500 euros ;

Pris l'avis des Commissions « jeunesse et sports » et « finances » et après étude des dossiers transmis par les deux associations sportives, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement de la participation financière à l'ASJA et au HAC, soit la somme de 5 598,54 € s'établissant comme suit :


	BENEVOLAT VALORISE	ENTRETIEN (€)	TOTAL (€)
ASJA	7,47 € X 8 heures X 45sem = 2 689,20 €	99,00	2 788,20
HAC	7,47 € X 8 heures X 45sem = 2 689,20 €	121,14	2 810,34

Il y a lieu de procéder au virement de crédits de la ligne budgétaire 65/401-6574 la somme de 1 500 euros vers la ligne 65/412-6574, le reste des crédits est prévu au budget primitif 2014 sous l'imputation budgétaire 65/412-6574.

Décision du Conseil municipal :

Après quelques commentaires complémentaires de M. le Maire, la proposition du rapporteur, soumise à un vote à main levée, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,
A. WOJCIECHOWSKI



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**9. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « HAUT-NIVEAU » AUX ASSOCIATIONS
SPORTIVES – EXERCICE 2014.**

Exposé de Mme BOUR-MAS, Adjointe.

Après avis favorables des commissions « Jeunesse et Sports » et « Finances », il est proposé au Conseil municipal d'octroyer aux associations sportives, une subvention pour le soutien au sport de haut-niveau, au titre de l'année 2014, selon le tableau ci-après.

Le critère adopté pour le calcul de l'aide est basé sur la participation des clubs sportifs aux championnats de France (saison sportive 2013/2014). Il est précisé que seules les compétitions hors Alsace et Lorraine sont considérées.

Un forfait est appliqué pour la prise en charge des frais, à savoir :

- 15 euros pour l'hébergement ;
- 2 euros pour un petit déjeuner ;
- 6 euros pour un déjeuner ;
- 6 euros pour un dîner ;
- 40 % des frais de péage et de carburant.

Les forfaits sont applicables aux athlètes et à un entraîneur.

Les subventions sont calculées après examen des convocations aux compétitions et des justificatifs transmis et certifiés par les clubs.

Il est précisé que les crédits sont disponibles au budget primitif 2014 sous l'imputation budgétaire 65/401-6574 (Aides aux associations sportives – Autres organismes privés).

SUBVENTIONS HAUT NIVEAU - ANNEE 2014

ASSOCIATIONS	PEAGE (€)	CARBURANT (€)	HEBERGEMENT Forfait (€)	REPAS Forfait (€)	SUBVENTION ACCORDEE (arrondi) (€)
UNION CYCLISTE BASSIN HOUILLER	166,00	210,00	555,00	590,00	1 521
JUDO CLUB et D.A.	70,00	100,00	30,00	138,00	338
CERCLE ESCRIME	100,00	133,00	105,00	140,00	478
CENTURY BILLARD CLUB	74,00	91,00	195,00	182,00	542
CERCLE NAUTIQUE	46,00	89,00	90,00	168,00	393
CLUB HANDISPORT	71,00	89,00	330,00	308,00	798
PETANQUE LA TRIPLETTE	73,00	79,00	90,00	84,00	326
BOXING CLUB	53,00	63,00	60,00	84,00	260
TENNIS CLUB ST-AVOLD	118,00	163,00	225,00	300,00	806
ATHLETIQUE CLUB ST-AVOLD	43,00	53,00	30,00	40,00	166
ASSO. SPORTIVE COLLEGE LA FONTAINE	59,00	69,00	150,00	140,00	418
TOTAL	873	1 139	1 860	2 174	6 046

Décision du Conseil municipal :

Soumise à un vote à main levée la proposition du rapporteur est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
 Saint-Avold le 29 octobre 2014
 Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) ayant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

10. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU TITRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Exposé de Mme BOUR-MAS, Adjointe.

Dans le cadre de la nouvelle délégation de transports urbains intervenue le 1^{er} septembre 2009, il est proposé à votre assemblée de reconduire les dispositions passées, à savoir la prise en charge du transport des élèves de moins de 16 ans domiciliés et scolarisés à Saint-Avold.

En application de cette décision, la Ville accepte de prendre en charge le reliquat à la charge des parents pour les enfants de Saint-Avold, âgés de moins de 16 ans et domiciliés à plus de 3000 m de l'établissement scolaire.

Ce reliquat est fixé par le Conseil Général pour l'année 2014/2015 à :

- 42,00 € par semestre pour les enfants domiciliés à plus de 3000 m et scolarisés dans un établissement public ou privé,
- 68,00 € par semestre pour les enfants domiciliés à plus de 3000 m et scolarisés dans un établissement privé ou public, autre que celui dont ils dépendent

En ce qui concerne les enfants de Saint-Avold, âgés de moins de 16 ans, et domiciliés à moins de 3000 m de l'établissement scolaire, le tarif est de 199,68 €/semestre à compter de la rentrée 2014/2015.

Compte-tenu de ce qui précède, votre assemblée est appelée à confirmer la prise en charge par la Ville, étant entendu que les crédits nécessaires seront à prévoir au budget primitif 2015.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,



A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**11. PARTICIPATION DE LA VILLE DE SAINT-AVOLD AUX DEPENSES DE
FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES DU 1^{er} DEGRE
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

Exposé de M. SLIWINSKI, conseiller municipal.

Par délibération du 6 novembre 1980, point n°9, le Conseil municipal a fixé sa participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'école élémentaire privée Sainte-Chrétienne à Saint-Avold, par application des dispositions de la loi n°77-1285 dite Loi Guerneur du 25 novembre 1977.

Par délibération du 19 novembre 2013, point n°11, l'assemblée a revu cette participation municipale en tenant compte des dépenses réelles, apparaissant au compte administratif 2012.

Une nouvelle convention a par conséquent été établie le 27 novembre 2013 (régularisée par avenant lors de chaque rentrée scolaire) fixant la participation pour les années scolaires 2013/2014 - 2014/2015 - 2015/2016 à :

- 1 030,33 € pour un élève des écoles élémentaires
- 364,21 € pour un élève des écoles maternelles.

Pour l'année 2014/2015, la participation financière municipale s'établit comme suit, selon les effectifs fournis à la rentrée :

1 030,33 € x 70 élèves de l'école élémentaire domiciliés à St-Avold = 72 123,10 €
364,21 € x 37 élèves de l'école maternelle domiciliés à St-Avold = 13 475,77 €

85 598,87 €

Considérant que l'école privée Sainte-Chrétienne a, en date du 13 mars 1978, conclu un tel contrat ;

Votre commission des affaires scolaires vous propose :

- d'allouer à l'école Sainte-Chrétienne une participation de 85 598,87 € au titre de l'année scolaire 2014/2015 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à intervenir en ce sens.

Les fonds seront versés trimestriellement, à raison de 1/3 sur le montant total dû pour l'année scolaire et prélevés sur les crédits du chapitre 65/211 et 212-6558 (autres contributions obligatoires).

Décision du Conseil municipal

Soumise à un vote à main levée, la proposition du rapporteur est adoptée à la majorité. Abstention de M. BREM.

Pour extrait conforme
Saint-Avoird le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

VILLE DE SAINT-AVOLD

SERVICE SCOLAIRE
SP

AVENANT N° 1

à la convention (Rép. N° 13328 du 27 novembre 2013)

relative à l'application des dispositions

de la loi n° 77-1285 du 25 novembre 1977

ENTRE LES SOUSSIGNES :

M. André WOJCIECHOWSKI, Maire de la Ville de Saint-Avold, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du.....

d'une part,

et

Mme BOITEUX Catherine, Directrice des Ecoles Elémentaire et Maternelle Sainte-Chrétienne, sise 1, Passage du Pensionnat à Saint-Avold

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE -

Le présent avenant a pour objet de concrétiser l'acceptation par les deux parties, en ce qui concerne l'année scolaire 2014/2015, les dispositions retenues par :

- les délibérations du Conseil Municipal de Saint-Avold du 6 novembre 1980, point n° 9, et celle du 19 novembre 2013, point n° 11
- la convention (rép. N° 13328) du 27 novembre 2013.

ARTICLE 1 -

L'Ecole Privée Sainte-Chrétienne accepte la reconduction pour l'année scolaire 2014/2015 des dispositions relatées dans la convention précitée.

ARTICLE 2 -

Pour l'année scolaire 2014/2015, le prix de revient annuel par élève de l'enseignement public est fixé à 1 030,33 € pour un élève de classe élémentaire et à 364,21 € pour un élève de classe maternelle.

.../...

ARTICLE 3 -

L'effectif à retenir étant celui du nombre des élèves domiciliés à Saint-Avold lors de la rentrée scolaire considérée, pour l'année scolaire 2014/2015, le nombre à retenir est de :

- 37 pour les enfants scolarisés en maternelle
- 70 pour les enfants scolarisés en élémentaire

ARTICLE 4 -

Pour l'année scolaire 2014/2015, la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire et maternelle privée Sainte-Chrétienne s'élève à :

$$\begin{array}{rclcl}
 364,21 \text{ €} & \times & 37 & = & 13\,475,77 \text{ €} \\
 1\,030,33 \text{ €} & \times & 70 & = & 72\,123,10 \text{ €} \\
 \hline
 & & & & \mathbf{85\,598,87 \text{ €}}
 \end{array}$$

Cette somme est versée pour un tiers sur l'exercice budgétaire 2014, les deux tiers restant après le vote du budget primitif 2015, selon répartition ci-après :

Périodicités	Elémentaires	Maternelles	Total trimestres
1 ^{er} trimestre (exercice 2014)	24 041,03 €	4 491,92 €	28 532,95 €
2 ^{ème} trimestre (exercice 2015)	24 041,03 €	4 491,92 €	28 532,95 €
3 ^{ème} trimestre (exercice 2015)	24 041,04 €	4 491,93 €	28 532,97 €

ARTICLE 5 -

Le présent avenant est réputé régler définitivement la situation au regard de la loi, pour l'année scolaire 2014/2015.

SAINT-AVOLD, le 13 novembre 2014

La Directrice de l'Ecole
Sainte-Chrétienne :

Le Maire,

Mme C. BOITEUX

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD
(MOSELLE)
EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) avant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

12. ENVIRONNEMENT – RENOUELEMENT DU BAIL DE CHASSE – DEFINITION DE LA CONSISTANCE DES LOTS

Exposé de Mme STELMASZYK, adjointe.

En application du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 annexé à l'arrêté n° 2014-DDT-SERAF-UFC N° 55 du 25 juillet 2014 et modifié par l'arrêté n° 2014-DDT-SERAF-UFC N° 56 du 29 juillet 2014, votre assemblée est invitée à valider la consistance du lot de chasse pour le renouvellement du bail.

La consistance concernée par ce bail se répartit en un lot unique situé sur le ban de la commune au quartier Dourd'Hal pour une superficie totale de 282 ha 94 a et 87 ca.

Compte-tenu de ce qui précède et de l'avis favorable de la commission consultative de la chasse communale et de la commission de l'environnement, il vous est proposé d'approuver cette consistance.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme

Saint-Avold le 29 octobre 2014

Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoint(s) (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) avant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'avant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

13. ENVIRONNEMENT - RENOUELEMENT DU BAIL DE CHASSE - FIXATION DE LA MISE A PRIX DU LOT DE CHASSE

Exposé de Mme STELMASZYK, adjointe.

En application du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 annexé à l'arrêté n°2014-DDT-SERAF-UFC N°55 du 25 juillet 2014 et modifié par l'arrêté n°2014-DDT-SERAF-UFC N°56 du 29 juillet 2014, votre assemblée est invitée à fixer le tarif de location du lot de chasse pour le renouvellement du bail de chasse.

Compte-tenu de la consistance du lot concerné par le bail de chasse, de l'évolution des prix et de l'avis favorable de la commission de l'environnement, il vous est proposé de fixer le tarif de location à 3300 euros par an (trois mille trois cents euros).

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD
(MOSELLE)
EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine-AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) ayant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

14. ENVIRONNEMENT – CHOIX DU MODE DE MISE EN LOCATION DES LOTS DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE

Exposé de M. VUKOJEVIC, adjoint.

En application du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 annexé à l'arrêté n°2014-DDT-SERAF-UFC N°55 du 25 juillet 2014 et modifié par l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°56 du 29 juillet 2014, votre assemblée est invitée à donner son avis sur le choix du mode de mise en location du lot concerné par la chasse communale.

L'article 10 du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales prévoit plusieurs modes de mise en location à savoir :

- Soit par droit de priorité
- Soit par convention de gré à gré;
- Soit par adjudication publique;
- Soit par appel d'offres

Après avis de la commission consultative communale de la chasse et de la commission de l'environnement pour une mise en location par convention de gré à gré, il vous est proposé d'adopter ce choix.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETZNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphane COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) ayant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**15. ENVIRONNEMENT – CHOIX DES MODALITES DE PUBLICITE POUR LA MISE EN
LOCATION DES BAUX DE CHASSE**

Exposé de M. WITTMER, conseiller municipal.

En application du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle, pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, annexé à l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°55 du 25 juillet 2014 et modifié par l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°56 du 29 juillet 2014, votre assemblée est invitée à donner son avis sur les modalités de publicité pour la mise en location du lot concerné par la chasse communale.

Après avis favorable de la commission de l'environnement pour la publication d'un avis dans la presse locale et l'affiche moniteur, il vous est proposé d'adopter ces choix.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme



Saint-Avold le 29 octobre 2014

Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD
(MOSELLE)
EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) avant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

16. ENVIRONNEMENT – SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GRE A GRE ENTRE LA COMMUNE ET LE LOCATAIRE

Exposé de M. KIEFFER, adjoint.

En application du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 annexé à l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°55 du 25 juillet 2014 et modifié par l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°56 du 29 juillet 2014, votre assemblée est invitée à autoriser M. le Maire à signer la convention de gré à gré avec l'association des chasseurs de Dourd'Hal et Longeville-Les-Saint-Avold.

Compte-tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'autoriser M. le Maire à signer cette convention comme le stipule le cahier des charges type des chasses communales.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,



A. WOJCIECHOWSKI

CONVENTION DE CHASSE NEGOCIEE DE GRE A GRE

(Par application de l'article L.429-7 du code de l'environnement)

Vu l'avis de la commission consultative communale de chasse, réunie le 13 octobre 2014

Vu la délibération du conseil municipal du 27 octobre 2014

Entre les soussignés :

M. André WOJCIECHOWKI, Maire , représentant la commune de SAINT-AVOLD

Et M. Jacques GUITTER, Président de l'Association des Chasseurs de Dourd'hal et Longeville les Saint-Avold domicilié rue St-Gengoulf à 57690 ZIMMING.

ci-après dénommé « le locataire »,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1. – Durée du bail

Le présent bail de chasse est conclu pour la période comprise entre le 2 février 2015 et le 1^{er} février 2024. Il s'exécute dans les conditions prévues par le cahier des charges annexé ci-après.

Article 2. – Objet du bail

Le présent bail de chasse concerne le droit de chasse, et ses attributs, dont peut faire usage le locataire sur le lot unique situé sur le ban de Dourd'hal selon les caractéristiques qui ont été définies lors de la mise en location.

Article 3 – Prix du bail

Le prix est fixé à 3 300 euros par an. Ce prix ne comprend pas les charges et frais payables par ailleurs par le locataire.

La révision du prix du bail peut être obtenue dans les conditions prévues par l'article 11 du cahier des charges des chasses communales.

Conformément aux dispositions de l'article L-429-7 du code de l'environnement, si le prix fixé ci-avant s'avère inférieur à celui calculé sur la base du loyer moyen à l'hectare obtenu à l'occasion de l'adjudication de lots ayant des caractéristiques cynégétiques comparables, situés dans la commune ou s'il y a lieu dans le département, le prix est majoré à due concurrence, et est arrêté par avenant à la présente convention.

La non acceptation par le locataire de cette majoration, vaut renonciation à cette convention.

Article 4 – Conditions particulières

Un arrêté municipal fixera les interdictions et toutes autres précisions relevant de la sécurité des habitants de Saint-Avold, de même pour la protection des promeneurs en forêt communale sur les sentiers et chemins reconnus traditionnellement.

Fait à, le

Le locataire

(mention « Bon pour accord »)

Le Maire

André WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'avant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**17. ENVIRONNEMENT - RENOUELEMENT DU BAIL DE CHASSE - APPROBATION
DE LA LISTE DES PROPRIETAIRES CONCERNES**

Exposé de Mme STELMASZYK, adjointe.

En application du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 annexé à l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°55 du 25 juillet 2014 et modifié par l'arrêté N°2014-DDT-SERAF-UFC N°56 du 29 juillet 2014, votre assemblée est invitée à valider la liste des propriétaires fonciers concernés par le renouvellement du bail de chasse.

Compte-tenu de ce qui précède et de l'avis favorable de la commission de l'environnement, il vous est proposé d'approuver cette liste.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014



Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI,

Bail de Chasse DOURD'HAL

Civilité	Nom	Prénom	Surface		
			ha	a	ca
Mr et Mme	AGRO	SAUVEUR		31	54
MADAME	ALBERT	MARIE ELISE		12	83
MONSIEUR	AMANN	BERNARD NICOLAS			
MONSIEUR	AMANN	RAYMOND EMILE			
MADAME	LEVALOIS	Monique Anne-Marie		6	78
MONSIEUR	AMANN	BENOÎT Jean-Jacques			
MONSIEUR	AMANN	JEAN-MARIE			
MADAME	GARNIER	MARIE CATHERINE			
MADAME	AMANN	CINDY MARIE			
MADAME	AMANN	FANNY EDITH		10	89
MADAME	AMANN	EMILIE NADINE			
Mr et Mme	AUGSBOURGER	ALFRED JOSEPH		59	45
MONSIEUR	AUGSBOURGER	THEODORE ADOLPHE JOSEPH	1	0	39
MADAME	BALOSI	MARIE CATHERINE			
MONSIEUR	BALOSI	FRANCOIS		45	9
MADAME	HAMANN	ROSE			
Mr et Mme	BALOSI	FRANCOIS		34	15
MONSIEUR	BALOSI	CHARLES		24	5
MONSIEUR	BARO	GEORGES	1	13	64
Mr et Mme	BASBAGILL	ALOYSE JOSEPH		18	35
MONSIEUR	BASBAGILL	JEAN PAUL MARTIN JOSEPH			
MONSIEUR	BASBAGILL	JEAN PAUL MARTIN JOSEPH			
MONSIEUR	BASBAGILL	ROGER ANDRE	1	43	75
MADAME	BASBAGILL	NICOLE MICHELE			
Mr et Mme	BASIN	ALPHONSE JOSEPH	4	74	72
MONSIEUR	BASIN	NORBERT ROGER			
Mr et Mme	BASIN	JEAN LUC		10	55
Mr et Mme	BASIN	NORBERT ROGER	1	17	98



MONSIEUR	BECKER	SERAPHIN CLEMENT		64	90
MADAME	BECKER	ANNE CECILE			
MADAME	BECKER	CATHERINE LEONIE		11	16
Mr et Mme	BIATECK	ANDRE VICTOR	1	26	43
Mr et Mme	BIATECK	HIPPOLYTE	1	1	11
Mr et Mme	BLAISE	CHARLES ALFRED		10	82
MADAME	BLANKE	ODETTE EMILIE GEORGETTE			
MONSIEUR	BLANKE	MICHEL CHARLES		25	49
MONSIEUR	BODO	OSCAR		12	45
Mr et Mme	BODO	RAYMOND EMILE		78	37
Mr et Mme	BOGATAY	FRANCOIS		13	61
MONSIEUR	BOUR	GUILLAUME DANIEL ELIANE			
MONSIEUR	BOUR	MARC CHRISTOPHE		16	58
MONSIEUR	BOUSSERT	GILBERT PIERRE ANTOINE			
MONSIEUR	BOUSSERT	ALAIN MARIE NICOLAS		10	90
MADAME	BOUTEILLE	CARMEN		21	53
MADAME	BRONCART	CLEMENTINE JUSTINE		63	99
MADAME	CANTON	ELISABETH		42	16
	COMMUNE	Saint-Avoid	54	4	35
	CCAS	Saint-Avoid		12	68
MONSIEUR	CHARON	DAMIEN MICHEL GEORGES	1	5	15
MONSIEUR	CHARON	ALBERT LUCIEN			
MADAME	WILDENHAIN	MARIE MARTHE		12	73
MADAME	JACOB	BERNADETTE MARIE ELISABETH			
MADAME	ANFRE	MONIQUE MARI ELISABETH EUGENIE		30	79
MADAME	CHARON	CHRISTIANE MARIE ELISABETH		31	46
MADAME	CORDIER	MARIE CECILE	1	63	75
Mr et Mme	CHRISTMANN	GEORGES		30	31
Mr et Mme	CHRISTMANN	JEAN PIERRE RENE GEORGES		27	6
MONSIEUR	CLAMME	PATRICK FRANCIS			
MADAME	CLAMME	MARTINE CHARLOTTE		10	8
MADAME	CLAMME	SOPHIE CELINE		21	99
Mr et Mme	CLAMME	ANDRE ALBERT		8	99

MADAME	CLAMME		MARIE JEANNE		34	2
Mr et Mme	CLAMME		ALBERT		6	37
MONSIEUR	DAUPHIN		CHARLES JEAN ALBERT		25	15
Mr et Mme	DEHE		JOSEPH FRANCOIS		13	57
	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE			6	62	6
Mr et Mme	DILINGER		RENE FRANCOIS		41	98
MONSIEUR	DITSCH		ROBERT MARC JEAN		11	8
MONSIEUR	DITSCH		PASCAL GEORGES LUCIEN		5	96
MONSIEUR	DONATE		EDOUARD EMILE		35	48
MONSIEUR	DONATE		JEAN	1	10	13
MONSIEUR	DONATE		JEAN PAUL		50	4
Mr et Mme	DONATE		RAYMOND		79	73
MONSIEUR	DONATE		CHRISTIAN		21	7
MADAME	DONATE		ARMELLE			
MADAME	STEINMETZ		KATHIA		60	54
MONSIEUR	DONATE		ROMAIN			
MADAME	DOR		HELENE			
MONSIEUR	DOR		JEAN CHARLES		15	61
Mr et Mme	DOR		JEAN MARIE JOSEPH		11	15
MONSIEUR	DOR		VICTOR			
MONSIEUR	DOR		NICOLAS		22	3
Mr et Mme	DOR		EDDY HENRI		16	66
MONSIEUR	DOR		JOSEPH NICOLAS		21	64
MONSIEUR	DOR		JEAN CLAUDE FRANCOIS		12	10
MADAME	DOR		ELISE MARTHE JOSEPHINE			
MONSIEUR	DOR		JOHANN JOSEF			
MONSIEUR	DOR		JOSEPH MARCEL		97	98
MADAME	DAUFFER		MARIE LOUISE			
MADAME	WIRTZLER		MARGUERITE MARIE			
MADAME	DOR		ELISE MARTHE JOSEPHINE			
MONSIEUR	DOR		MARCEL ANTOINE LAURENT		11	1
MONSIEUR	DOR		EUGENE			
MONSIEUR	GEISSLER		ROLAND		8	46

MONSIEUR	DOR	EUGENE		6	88
MADAME	WAHLE	CHRISTIANE			
Mr et Mme	DOR	NICOLAS		18	3
Mr et Mme	DOR	FERNAND NICOLAS		13	27
MADAME	DOR	CATHERINE		14	26
Mr et Mme	DOR	DANIEL EUGENE		10	96
Mr et Mme	DOR	EUGENE		19	87
Mr et Mme	DOR	PATRIC JOSEPH		10	8
Mr et Mme	DOTT	ERNEST JEAN		84	16
MADAME	DUDEK	MARIE CATHERINE		30	36
Mr et Mme	DUCHSCHER	ALFRED LEON		7	70
MONSIEUR	EGLOFF	ALBERT			
MADAME	EGLOFF	AGNES MARIE		22	54
MONSIEUR	EGLOFF	ROLAND JOSEPH			
MADAME	EGLOFF	MARIE NICOLE		6	47
MONSIEUR	EGLOFF	FRANCIS NORBERT			
Mr et Mme	EGLOFF	EDOUARD		32	34
MONSIEUR	EGLOFF	EDOUARD		17	89
Mr et Mme	EGLOFF	EUGENE		78	3
MONSIEUR	EGLOFF	JEAN MARIE			
MADAME	BOUTEILLE	CARMEN	4	77	26
MADAME	PETTJEAN	MARIE ANTOINETTE			
MONSIEUR	EGLOFF	JEAN MARIE		33	16
MONSIEUR	EGLOFF	JOSPEH	3	44	51
Mr et Mme	SCHWEITZER	NICOLAS			
MONSIEUR	EGLOFF	JOSEPH		15	45
MONSIEUR	EGLOFF	GEORGES NICOLAS		40	25
MONSIEUR	EGLOFF	JEAN PIERRE		32	31
Mr et Mme	EISENBARTH	PATRICK JOSEPH LEONARD		58	37
MADAME	ESSLINGER	BARBE AMELIE		45	91
-	FABRIQUE	Eglise catholique		58	2
MONSIEUR	FENNINGER	JEAN JACQUES ACHILLE		24	58
Mr et Mme	FENNINGER	JOHANNE JEAN PIERRE		17	54

MADAME	FERSTER	CATHERINE		13	17
MONSIEUR	FERSTER	JEAN PIERRE			
MONSIEUR	FILLIUNG	FRANCIS GERARD	2	72	89
MADAME	FILTZ	MARIE LOUISE			
MADAME	WEINACKER	MARIE LAURE		12	20
MONSIEUR	FONTAINE	MARC SERGE			
MADAME	GUERDER	MARYVONNE JACQUELINE		22	83
MADAME	FONTAINE	BLANDINE ADELINE			
MADAME	FRANK	MARIE		46	59
MADAME	KEMMLER	JACQUELINE			
Mr et Mme	FRISCH	NORBERT ANDRE LOUIS JOSEPH		66	9
MADAME	GARING	CELINE MARIE GISELE		88	57
MADAME	GASPARD	ALINE MARIE			
MADAME	HENRION	LAURENCE			
MADAME	WINTZ	CLAIRE		21	91
MADAME	GRIMAUD	ANNE			
MONSIEUR	HENRION	SYLVAIN GILLES			
MONSIEUR	GEISSLER	LUCIEN EMILE			
MONSIEUR	GEISSLER	ROLAND		8	53
MADAME	WAHLE	CHRISTIANE			
Mr et Mme	GIRARDIN	JEAN		15	87
MADAME	GRANDJEAN	CATHERINE		35	82
MADAME	GRASMICK	RACHEL			
MADAME	GRASMICK	AGATHE BERNADETTE			
MADAME	CHEIKHI	FRANCINE		8	1
MADAME	KLEIN	CHRISTEL			
MADAME	GRIES	ROSE MARIE ANNE		10	0
MADAME	GRIMAUD	FRANCOISE MARIE MARGUERITE		34	70
MADAME	GRIMMER	ELISABETH THERESE			
MADAME	PETITJEAN	ANNE MARIE BERTHE		52	23
MONSIEUR	GRIMMER	BERNARD JEAN MARIE		11	70
Mr et Mme	GRIMMER	JOSEPH BALTHAZARD		25	21

MONSIEUR	GRINWALD	FRANCOIS	56	72
Mr et Mme	GRINWALD	GERARD FRANZ		
MADAME	GRINWALD	THERESE	5	16
MONSIEUR	GRINWALD	PHILIPPE		
Mr et Mme	GRINWALD	GILBERT EUGENE	18	21
MONSIEUR	GRINWALD	PHILIPPE	10	70
MONSIEUR	GUITTER	BERNARD JEAN MARC	23	73
Mr et Mme	GUITTER	JACQUES	10	62
Mr et Mme	HABERER	FERDINAND	20	46
MADAME	HABERER	MARIE CLAUDE	9	32
MADAME	HAHN	MARIE	12	25
MADAME	HAMANN	THERESE ERNESTINE		
MONSIEUR	HAMANN	FERNAND VINCENT	1	35
MADAME	DILINGER	EVELYNE IRENE		
MADAME	HEIL	CONSTANCE	38	24
MADAME	HENRION	ANNE THERESE	1	16
MONSIEUR	HENRY	FRANCOIS NORBERT	46	31
Mr et Mme	HENRY	FRANCOIS NORBERT	56	68
Mr et Mme	HENTZGEN	MARCEL ALEXANDRE	25	40
Mr et Mme	HILD	BERNARD	4	25
MADAME	HOCHARD	ANNE	6	76
Mr et Mme	HOERNER	FABIEN	25	97
MADAME	HORNEBECK	MICHELE MARIE PAULINE	51	58
Mr et Mme	HORNEBECK	RENE FRANCOIS	99	13
MONSIEUR	JAENNERT	GUILLAUME BERNARD	25	31
Mr et Mme	KALK	PIERRE	2	55
MADAME	KASSAB	CHRISTIANE MARIE	75	76
MADAME	KIEFFER	NICOLE HELENE		
MONSIEUR	MULLER	BERNARD ALAIN	4	57
MONSIEUR	MULLER	MICHEL		
MADAME	KIEFFER	JOSETTE	24	37
MONSIEUR	KINOSKY	FABRICE JOSEPH	41	62
MONSIEUR	KINOSKY	JEAN MARC	31	76

MONSIEUR	KINOSKY		DANIEL		25	29
MADAME	KINOWSKY		GILBERTE		50	56
MONSIEUR	KIRSCH		MICHEL			
MADAME	KIRSCH		MARGUERITE PIERRETTE		74	88
MADAME	SCHUBAN		CATHERINE			
MONSIEUR	KIRSCH		MICHEL		30	94
MONSIEUR	KLEIN		DOMINIQUE ALFRED		60	16
MONSIEUR	EL GHARBAOUI		JOELLE JEANNE			
MADAME	KLEIN		CHRISTEL		12	16
MADAME	KLOSTER		MARIE MADELEINE		33	32
MONSIEUR	KLOSTER		VICTOR			
MADAME	KLOSTER		CATHERINE		4	78
MADAME	KLOSTER		LEONIE			
MADAME	LARBRE		MARTINE IRENE LOUISE		19	75
Mr et Mme	LASETZKE		COURT		94	32
MONSIEUR	LASETZKE		CHRISTOPHE ALAIN		39	87
MONSIEUR	LASOTTA		PIERRE ALOYSE		64	78
MONSIEUR	LAURENT		REMY EUGENE		52	68
MONSIEUR	LESSARD		ALAIN		10	21
MADAME	LETULLIER		CAROLE		56	34
Mr et Mme	LINTZ		JOSEPH		11	26
MADAME	LION		MADELEINE		3	34
MADAME	VINCENT		ANNE MARIE ELISABETH		20	23
Mr et Mme	LUTZ		LOUIS REMY	1	23	66
MONSIEUR	LUTZ		MARC REMI	28	15	1
Mr et Mme	MANGIN		ERNEST		86	88
MONSIEUR	MANGIN		GILBERT JEAN ERNEST		81	13
Mr et Mme	MANGIN		JEAN CLAUDE		85	69
MADAME	BREVETTI		PASCAL			
MADAME	SIMOES DA COSTA		JOELLE		45	3
MONSIEUR	MARTIN		WILLIBRORD GEORGES			
MONSIEUR	MARTIN		JEAN LUC			
Mr et Mme	MARTIN		ALPHONSE RENE		16	35

MADAME	MASTALERZ		GERMAINE	2	57	53
MONSIEUR	MEGEL		JEAN LUC		5	53
MADAME	MEGEL		SYLVIANE PIERRETTE			
MADAME	MEISSE		JEANNE CATHERINE		39	59
MONSIEUR	MELLING		JOSEPH		9	11
Mr et Mme	MELLING		JEAN NICOLAS		12	21
MADAME	MELLING		MARIETTE		68	22
Mr et Mme	MELLING		ANDRE		58	1
MONSIEUR	METZINGER		JEAN PIERRE MARIE	2	7	88
Mr et Mme	METZINGER		PAUL JEAN PIERRE			
MONSIEUR	METZINGER		JEAN PIERRE MARIE		62	14
Mr et Mme	MICK		CLEMENT JOSEPH	4	61	27
Mr et Mme	MICK		PAUL BERNARD		12	14
Mr et Mme	MONTELEONE		JOSEPH	1	18	57
MADAME	MONTELEONE		SABINE			
MONSIEUR	MOUTON		OLIVIER		7	67
MONSIEUR	MULLER		MARCEL		80	41
MONSIEUR	MULLER		JEANNOT JOSEPH			
MADAME	MULLER		ALINE RAYMONDE DANIELE		31	0
Mr et Mme	MULLER		MARCEL			
MONSIEUR	MULLER		JEANNOT JOSEPH	1	16	85
MADAME	MULLER		ALINE RAYMONDE DANIELE			
MADAME	MULLER		JOCELYNE		10	76
MONSIEUR	MULLER		PIERRE EMMANUEL JEANNOT		4	44
Mr et Mme	MULLER		MARCEL	1	47	71
MADAME	NOEL		EMILE NICOLAS		20	39
MADAME	NOEL		MARGUERITE		9	98
MADAME	NOEL		MARIE		7	5
MONSIEUR	NOVY		YVES ALBERT		13	8
MADAME	REICHARD		MARIE THERESE			
MONSIEUR	OREFICE		PAUL MARIE		43	18
MONSIEUR	REICHARD		MARC			

MADAME	PAVLIC	ASTRIDE MARIE THERESE		77	71
MONSIEUR	PETITJEAN	LAURENT		92	11
MONSIEUR	PETITJEAN	NICOLAS DESIRE FRANCOIS			
Mr et Mme	PETITJEAN	LAURENT		12	20
Mr et Mme	PEUPION	ALAIN FRANCOIS	1	44	64
MONSIEUR	PEUPION	ALAIN FRANCOIS	5	75	79
Mr et Mme	PEUPION	EMILE AUGUSTE		46	67
MONSIEUR	PIERRARD	RENE MARIE EMILE			
MADAME	PIERRARD	ISABELLE MARIE CLEMENCE			
MADAME	ALLIOT	VERONIQUE CHARLOTTE MARCELLE		4	55
MADAME	PIERRARD	MARIE SUZANNE MICHELE			
MONSIEUR	PIERRARD	JEAN YVES			
MONSIEUR	PIERRARD	JACQUES ROGER NICOLAS			
MADAME	PILOST	ANNE		35	95
MONSIEUR	PIRA	EMILE JOSEPH			
MONSIEUR	PIRA	ARMAND EMILE			
MADAME	KLEIN	MARIE THERESE		37	98
MADAME	SCHNEIDER	VERONIQUE CHARLOTTE MARCELLE			
MADAME	JERBIC	SIMONE EMILIE			
Mr et Mme	PISTER	LOUIS ANTOINE	2	7	11
MADAME	PISTER	BARBE		10	93
MONSIEUR	PORTE	MAXIMILIEN HUBERT ROLAND		44	38
Mr et Mme	PORTE	CHRISTIAN		14	25
MONSIEUR	PORTE	CHRISTIAN ALBERT		57	45
MONSIEUR	PORTE	EMILE ALPHONSE		50	11
MONSIEUR	PORTE	JEAN NICOLAS		8	3
Mr et Mme	PORTE	LEON ALFRED		50	0
MONSIEUR	PORTE	GASTON EDOUARD		93	96
Mr et Mme	RENARD	JEAN GUY MARIE ANDRE		48	55
Mr et Mme	RICHARD	VICTOR ALFRED		13	62
MADAME	RICHE	MARGUERITE		6	41
Mr et Mme	RIOU	XAVIER JACQUES JEAN		24	11
MADAME	ROIR	MARIE MADELEINE JOSEPHINE	1	9	72

MADAME	RUNG		VALERIE MARIE THERESE			
MADAME	RUNG		CAROLINE GERTRUDE ANNE		23	91
MADAME	RUNG		JEANNINE MARIE			
MONSIEUR	RUNG		ERNEST EUGENE			
MONSIEUR	RUNG		LUCIEN			
MADAME	RUNG		WANDA	1	29	59
MONSIEUR	RUNG		EMMANUEL			
MADAME	RUNG		WANDA		19	8
MONSIEUR	RUNG		EMMANUEL			
MONSIEUR	RUNG		JULIEN MARC		8	16
Mr et Mme	RUNG		MARC	3	57	2
Mr et Mme	RUNG		LUCIEN		46	86
MONSIEUR	PEUPION		ALAIN FRANCOIS			
Mr et Mme	RUNG		LUCIEN	1	15	80
MONSIEUR	RUNG		LUCIEN			
MONSIEUR	PEUPION		ALAIN FRANCOIS			
MADAME	RUNG		JANINE		91	69
MADAME	MARTINELLO		SYLVIA			
MONSIEUR	RUNG		THIERRY			
MADAME	FONTENELLE RUG		VALERIE MARIE THERESE			
MONSIEUR	RUNG		LUCIEN			
MADAME	RUNG		JANINE		81	53
MADAME	MARTINELLO		SYLVIA			
MONSIEUR	RUNG		THIERRY			
MADAME	FONTENELLE RUG		VALERIE MARIE THERESE			
MONSIEUR	SACKSTEDER		BERNARD		10	80
MONSIEUR	SACKSTEDER		CHARLES		10	42
Mr et Mme	SANDRE		JEAN		12	79
MONSIEUR	SANDRE		FREDERIC		61	98
MADAME	SANDRE		MARIE CHRISTIANE LUCIENNE		5	18
Mr et Mme	SARRAT		JEAN PAUL		12	10
MONSIEUR	SCHER		EDOUARD FRANCOIS	1	25	43
MONSIEUR	SCHER		RENE		65	31

MONSIEUR	SCHER		DANIEL JEAN PIERRE	1	86	24
MONSIEUR	SCHILTZ		ALOYSE			
MONSIEUR	SCHILTZ		ALAIN		22	3
MADAME	SCHILTZ		JACQUELINE MARIE			
MONSIEUR	SCHOECK		NICOLAS			
MONSIEUR	SCHOECK		CELESTIN		9	81
MONSIEUR	SCHOECK		VICTOR			
MONSIEUR	SCHLENCK		RENE JOSEPH BERNARD		29	41
Mr et Mme	SCHWEDOWSKI		RENE FERDINAND		14	60
MADAME	SCHWEITZER		ARLETTE LILIANE	1	6	7
Mr et Mme	SCHWEITZER		ANTOINE JEAN PIERRE		36	38
Mr et Mme	SCHWEITZER		JEAN JACQUES		48	38
MADAME	SCHWEITZER		RAYMONDE CATHERINE		65	20
MADAME	SCHWEITZER		MARIE CATHERINE			
MADAME	SCHWEITZER		RAYMONDE CATHERINE		8	18
MONSIEUR	SCHWEITZER		MARIE JEAN NICOLAS		61	35
	SCI SARIE			1	68	48
MONSIEUR	SPACHER		CHRISTOPHE ALAIN	1	5	66
MONSIEUR	STEINMETZ		DANIEL VINCENT PAUL	1	5	67
Mr et Mme	STEINMETZ		VINCENT PIERRE	1	8	20
Mr et Mme	STREMLER		GILLES		15	22
	SYND. DES EAUX DE FOLSCHVILLER		MAIRIE		24	26
Mr et Mme	THIL		ALFRED EMILE		88	20
Mr et Mme	VAROQUI		WILLY ETIENNE MARIE		84	25
MADAME	VAROQUI		GISELE MARIE FERNANDE		71	2
MADAME	VERY		FERNANDE JOSETTE	1	33	89
Mr et Mme	VOLLMER		ALBERT ROLAND		33	57
MONSIEUR	VOLLMER		ALBERT ROLAND			
MADAME	VOLLMER		bernadette anne	3	36	57
Mr et Mme	WAHLE		CLAUDE		11	93
MONSIEUR	WARISSE		ANTOINE		35	58
MADAME	WEBER		MARIE		27	97
MONSIEUR	WEBER		CHARLES MARIE		4	40

MADAME	KIEFFER	CLEMENTINE GERMAINE	21	73
MADAME	WEINACKER	MARIE LAURE	48	53
MADAME	WENNERT	MARGUERITE	22	73
MADAME	ZIMMERMANN	JOSIANE ANDREE	18	48
MADAME	ZIMMERMANN	CATHERINE JOYCE		
			201	8076
			282	94
			soit	
				11887
				87

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) ayant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

18. ENVIRONNEMENT – ADOPTION DE L'ETAT DE PREVISION DES COUPES ET DU PROGRAMME D'EXPLOITATION A REALISER EN FORET COMMUNALE DE SAINT-AVOLD DURANT L'EXERCICE 2015

Exposé de M. HELFENSTEIN, conseiller municipal.

M. le Responsable de l'Unité territoriale de l'Office national des forêts à Metz, soumet au Conseil municipal l'état prévisionnel des coupes et le programme des travaux d'exploitation à réaliser en 2015 en forêt communale de Saint-Avold.

Votre commission de l'environnement a examiné ces propositions et vous invite à :

- a) adopter l'état de prévision des coupes arrêté comme suit :

Valeur brute des produits façonnés et non façonnés	53 339,00 € HT
Soit :	
Recette brute totale	53 339,00 € HT
Coût du programme d'exploitation	27 964,58 € HT
Prestation bois de chauffage	1 503,50 € HT

Recette nette totale	23 870,92 € HT

- b) adopter le devis de travaux d'exploitation pour un montant estimatif de 27 964,58 € HT soit un montant de 33 557,50 € TTC pour l'exercice 2015 en sachant que ce montant peut varier selon l'état des parcelles et des coupes à façonner ;
- c) adopter le devis des prestations pour le bois de chauffage d'un montant de 1 503,50 € HT soit un montant toutes taxes comprises de 1 804,20 € pour l'exercice 2015.
- d) accepter la proposition de coupes pour l'exercice 2015 pour un volume total estimé à 1 276 m³ sur les parcelles 3, 6, 7, 9, 1_B.

- e) charger M. le Maire de l'exécution de la présente délibération, étant entendu que les crédits seront à prévoir au budget primitif 2015;

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avoird le 29 octobre 2014
le Maire,



A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoint(s) (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) ayant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

19. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - DECISION MODIFICATIVE

Exposé de M. WITTMER, conseiller municipal.

En date du samedi 29 novembre 2014, le conservatoire a prévu de donner au Centre Culturel Pierre Messmer de Saint-Avold, un spectacle intitulé "L'Aventure des cultures... cultures de Paix".

Il s'agira d'un florilège de cultures, représentatives de notre bassin. Hommage à tous ceux qui, il y a quelques générations, sont venus chercher du travail dans notre région.

Sur scène seront représentées les cultures, italienne, espagnole, polonaise, ukrainienne, russe, manouche, du Maghreb, orientales, avec le conservatoire et des artistes de réputation nationale, artistes invités.

Une subvention départementale de 9000 euros a été accordée par le Conseil Général pour aide financière et projet musical.

Afin de pouvoir régler les dépenses relatives à la technique et au défraiement des artistes invités, je vous propose :

- a) l'inscription des crédits comme suit :
- En recettes : 9 000 euros au chapitre 74/3111-7473 (Subventions départementales)
 - En dépenses : 9 000 euros au chapitre 011/3111- 6232 (Fêtes et cérémonies)
- b) d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents y relatifs,

----discussion----

Décision du conseil municipal : Adoptée à la majorité. Abstentions (2) : Mme PIGEOT (et sa mandante Mme COLBUS).

Pour extrait conforme

Saint-Avold le 29 octobre 2014

Le Maire,



A. WOJCIECHOWSKI

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoints (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERRY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWAGHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (6)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

20. DOMAINE : CESSION DE PLUSIEURS PARCELLES COMMUNALES SISES AU BLEIBERG AU PROFIT DE M. JEAN-PIERRE METZINGER

Exposé de M. Sylvain BECKER, conseiller municipal.

La commune de Saint-Avold a été saisie par M. Jean-Pierre METZINGER, demeurant 15 Chemin du Bleiberg, à Saint-Avold, d'une demande d'acquisition de plusieurs parcelles communales jouxtant ses propriétés.

Il s'agit des parcelles cadastrées :

- (1) Ban de Saint-Avold
Lieudit « Bleibergergarten »
Section 28 n° 77 – 4a 31ca
Section 28 n° 81 – 5a 88ca

situées en zone 1AU du PLU de la Ville de Saint-Avold. Celles-ci ont été proposées au prix de 15 300 € conformément à l'estimation domaniale du 11 décembre 2013 ;

- (2) Ban de Saint-Avold
Lieudit « Oberst Ehl »
Section 30 n° 171 – 10a 80ca
Section 30 n° 173 – 10a 77ca
Section 30 n° 175 – 10a 85ca

situées en zone N du PLU de la Ville de Saint-Avold. Celles-ci ont été proposées au prix de 2 000 € ;

- (3) Ban de Saint-Avold
Lieudit « Werlesrech »
Section 30 n° 236 – 8a 94ca

située en zone N du PLU de la Ville de Saint-Avold. Elle a été proposée au prix de 5 000 € (parcelle pouvant faire partie d'une opération d'urbanisation).

Ces tarifs sont supérieurs à l'estimation des domaines du 19 septembre 2014.

M. Jean-Pierre METZINGER ayant accepté cette transaction, vos commissions foncier/opérations immobilières et des finances vous proposent :

- a) de céder à M. Jean-Pierre METZINGER, demeurant 15 Chemin du Bleiberg à 57500 SAINT-AVOLD :
- les parcelles communales visées sous (1) au prix de 15 300 € (+TVA le cas échéant), QUINZE MILLE TROIS CENTS EUROS.
 - les parcelles communales visées sous (2) au prix de 2 000 € (+TVA le cas échéant), DEUX MILLE EUROS.
 - la parcelle communale visée sous (3) au prix de 5 000 € (+TVA le cas échéant), CINQ MILLE EUROS.

soit un total de 22 300 € (+TVA le cas échéant), VINGT DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS, payable comptant à la signature de l'acte de vente à intervenir au plus tard le 30 novembre 2015 ;

- b) de donner tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'acte de vente, sachant que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

----discussion----

Décision du conseil municipal :

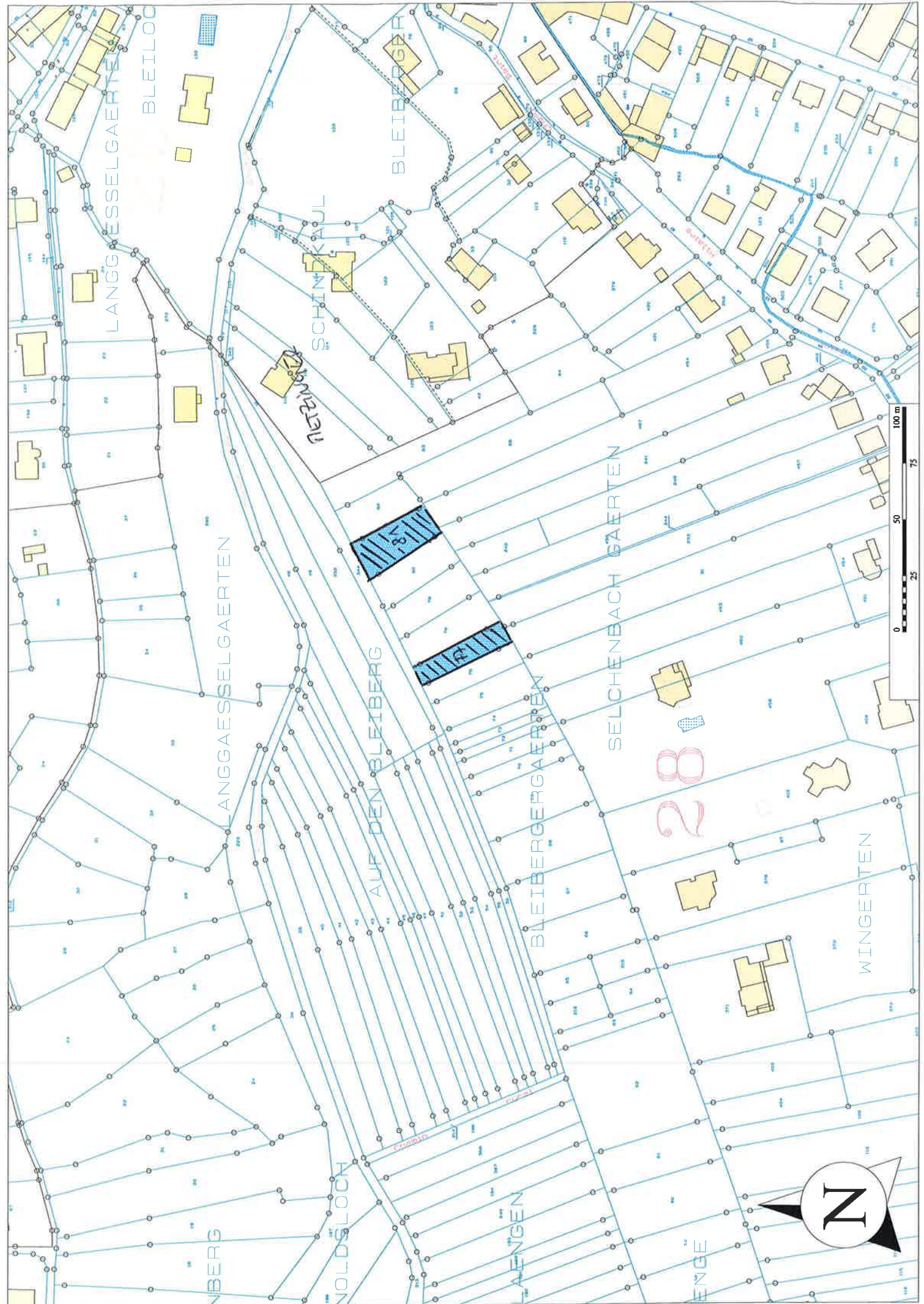
Soumise à un vote à main levée, la proposition du rapporteur est adoptée à la majorité. Abstentions (4) : M. BREM, M. LANG, Mme TIRONI-JOUBERT pour elle et sa mandante Mme IMBAUT.

Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014



Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI



LANGGÄSSELGÄRTE

BLEIBERG

LANGGÄSSELGÄRTE

SCHINIKKAJUL

BLEIBERGER

AUF DEN BLEIBERG

BLEIBERGERGÄRTE

SELCHENBACH GÄRTE

WINGERTEN

BERG

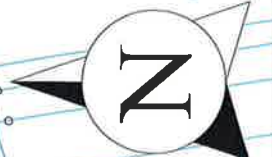
NOLDGLOCH

WÄNGEN

ENGE



28



METZ, le 11/12/2013

Foncier

DIVISION DOMAINE

1, rue François de Curel
B.P.41054
57036 METZ CEDEX

Réception sur rendez vous

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Brigitte RAMEL
Téléphone : 03 87 52 96 63
Télécopie : 03 87 52 96 84
Courriel : brigitte.ramel1@dgfip.finances.gouv.fr

V/Réf. : Votre lettre reçue le 05/11/2013 (dossier complet le 10/12/2013)

N/Réf. : Evaluation n°2013-606V1945

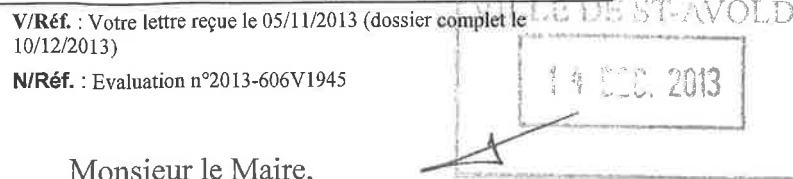
Monsieur le Maire

de la Ville de Saint-Avold

36, Bld de LORRAINE

BP 10019

57 501 SAINT-AVOLD Cedex



Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous avez demandé mon avis sur la valeur vénale du bien désigné ci-dessous :

COMMUNE : SAINT-AVOLD

Références cadastrales : section 28 parcelle 77 et 81 pour une contenance totale de 10a19ca.

Propriétaire présumé: Commune

Nature du bien : terrain en zone 1AU du PLU

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, compte tenu des données les plus récentes du marché immobilier local en possession du service, la valeur vénale de ce bien à l'état libre, s'établit à :

15 300€

Cette évaluation est valable pour une durée de 1 an.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

**P/Le Directeur régional
et par délégation,
L'Inspecteur,**



Brigitte RAMEL

Forcain
METZ, le 19/09/2014



DIVISION DOMAINE

1, rue François de Curel
B.P. 41054
57036 METZ CEDEX

Réception sur rendez vous

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Brigitte RAMEL
Téléphone : 03 87 52 96 63
Télécopie : 03 87 52 96 84
Courriel : brigitte.ramel1@e@dgfip.finances.gouv.fr

V/Réf. : Votre lettre reçue le 08/09/2014

N/Réf. : Evaluation n°2014-606V1409

Monsieur le Maire

A l'attention de Mme Emilie LAUER-MEYER

36, Bld de LORRAINE

BP 10019

57 501 SAINT-AVOLD Cedex

VILLE DE SAINT-AVOLD

23 SEP. 2014

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous avez demandé mon avis sur la valeur vénale du bien désigné ci-dessous :

COMMUNE : SAINT-AVOLD

Désignation cadastrale:

- section 30 parcelle^o171,173,175 pour une contenance totale de 32a42ca
- section 30 parcelle 236 pour une contenance de 8a94ca

Nature du bien : Terrain en zone N du PLU.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, compte tenu des données les plus récentes du marché immobilier local en possession du service, la valeur vénale de ces terrains s'établit à :

- parcelle 171,173,175 : 980€
- parcelle 236 : 4 500€

Cette évaluation est valable pour une durée de 1 an.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

**P/Le Directeur régional
et par délégation,
L'Inspecteur,**



Brigitte RAMEL

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (26)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERY
Mirille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (17)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (7)

Absent(s) ayant donné procuration

à des membres présents (6)

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT

Absent(s) n'ayant pas donné procuration

à des membres présents (1)

M. MALICK (excusé)

21. DOMAINE – CESSION APRES DECLASSEMENT D'UN TERRAIN COMMUNAL SITUÉ DANS LE SECTEUR DE L'AGORA (MINI GOLF) EN VUE D'Y IMPLANTER UNE ACTIVITE COMMERCIALE

Exposé de M. TLEMSANI, adjoint.

Afin de pouvoir réaliser un projet commercial dans le secteur de l'Agora la SAS MEQUISA représentée par son gérant M. Pierre GAY, dont le siège se situe au 16 rue des Feivres à 57070 METZ sollicite l'acquisition d'un terrain communal de 5 330 m² sur le site de l'ancien mini-golf.

Une proposition de cession a été acceptée au prix de 5 000 € hors taxe l'are, cette offre est supérieure à l'estimation de France domaine du 27 juin 2014.

Cette aliénation peut être envisagée après déclassement du domaine public communal de l'emprise en question.

Une enquête publique sur le secteur a déjà été menée à cet effet du 10 septembre 2012 au 24 septembre 2012 inclus en vue de recueillir les observations éventuelles du public, préalablement à la décision que le conseil municipal est appelé à prendre ce jour.

Aucune observation défavorable n'a été apposée sur le registre d'enquête ce qui a conduit M. Gilbert VUKOJEVIC, commissaire enquêteur, à émettre un avis favorable au projet.

En conséquence, il vous est proposé de délibérer comme suit :

Le Conseil municipal ;

Vu le décret n°85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté municipal du 14 août 2012 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique en cause, ainsi que l'ensemble des pièces du projet ;

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur ;

Vu l'avis favorable des commissions foncier/opérations immobilières et des finances,

Décide :

- a) de déclasser du domaine public communal les parcelles communales cadastrées :

Ban de Saint- Avold

Section 32 n°332/6 – 35a 69ca

Section 32 n°334/54 – 1a 55ca

Section 32 n°336/15 – 8a 89ca

Section 32 n°338/27 – 5a 86ca

Section 32 n°340/68 – 1a 31ca

soit une contenance totale de 53a30 ca

- b) de céder à la SAS MEQUISA représentée par l'actuel gérant M. Pierre GAY dont le siège se situe au 16 rue des Feivres à 57070 METZ, les parcelles visées ci-dessus ;
- c) de fixer le prix de cession à 266 500 euros (DEUX CENT SOIXANTE SIX MILLE CINQ CENTS) H.T + T.V.A le cas échéant soit 5 000 euros l'are, payable comptant à la signature de l'acte de vente ;
- d) de préciser qu'outre les frais d'acte et d'arpentage, l'acquéreur devra s'acquitter d'une somme de 1 688,18 euros(mille six cent quatre-vingt-huit euros et dix-huit centimes) payable à la signature de l'acte de vente, au titre des honoraires du commissaire enquêteur et des frais de publication de l'enquête ;
- e) d'assortir à la présente vente les conditions suivantes, à insérer dans l'acte de cession, à savoir :

L'acquéreur devra se soumettre :

1. aux prescriptions du règlement de la zone Uxb du PLU de la Ville de Saint-Avold ainsi que les servitudes passives grevant les terrains cédés ;
2. à une obligation de faire qui figurera dans l'acte et qui consistera à implanter une activité commerciale ;

3. à réaliser et à achever la construction dans un délai de 2 ans à compter de la date de signature de l'acte notarié, à intervenir au plus tard le 30 novembre 2015;
- f) de requérir par ailleurs l'inscription au Livre Foncier d'un droit à la résolution au profit de la Ville de Saint-Avold, en cas d'inobservation de l'une ou l'autre des clauses de l'acte à intervenir en exécution de la présente délibération ;
- g) de demander que le taux des dommages et intérêts forfaitaires imposés à l'acquéreur en cas de résolution de la vente pour inexécution des charges soit porté à 10% du prix de cession ;
- h) d'autoriser d'ores et déjà M. le Maire à céder le premier rang des inscriptions à faire figurer au Livre Foncier par la présente délibération pour le cas où un organisme financier venait demander cette cession de rang au titre du financement de l'opération ;
- i) d'insérer dans l'acte de vente une clause au terme de laquelle l'acquéreur accepte toutes les contraintes et servitudes liées à la constructibilité du terrain cédé de quelque nature qu'elles puissent être, et notamment ;
1. il est recommandé de réaliser des sondages de sol pour connaître la nature des terrains rencontrés afin de définir en amont le type de fondation à exécuter dans le cadre du projet de construction.
 2. il y a lieu de se rapprocher d'ENERGIS pour appréhender les modalités de raccordement aux réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'eau potable, d'électricité et de gaz.
 3. il y a lieu de prévoir notamment une rétention des eaux pluviales sur la partie privative avec respect du débit de fuite pris en considération pour chaque parcelle et respect des cotes altimétriques pour un écoulement gravitaire.
 4. l'acquéreur a obligation de clôturer sa propriété, la clôture existante étant récupérée par la commune.
- j) d'autoriser M. le Maire à comparaître à la signature des actes de vente, de cession de rang, et de le charger plus généralement de l'exécution de la présente délibération ;

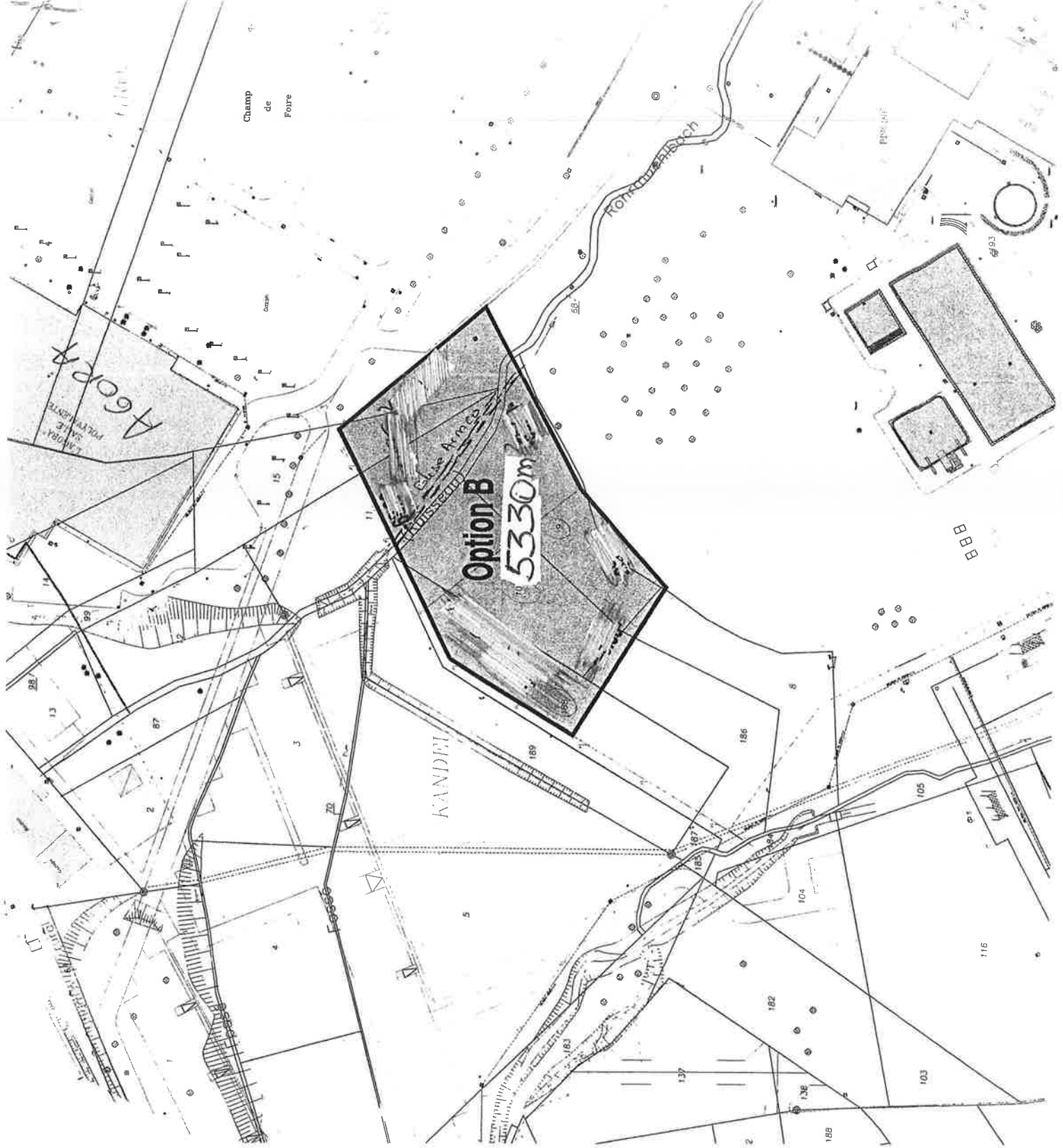
----discussion----

Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité de **26 voix POUR, 4 voix CONTRE** : M. BREM, M. LANG, Mme TIRONI JOUBERT pour elle et sa mandante Mme IMBAUT et **2 ABSTENTIONS** : Mme PIGEOT pour elle et sa mandante Mme COLBUS. (à noter 1 absent excusé : M. MALICK).



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
LORRAINE ET DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

METZ, le 27/06/2014



DIVISION DOMAINE

1, rue François de Curel
B.P.41054
57036 METZ CEDEX

Réception sur rendez-vous

Pour nous joindre :
Affaire suivie par : Brigitte RAMEL
Téléphone : 03.87.52.96.63
Télécopie : 03 87 52.96.84
Courriel : brigitte.ramel1@dgfip.finances.gouv.fr

**Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Avold
36 bld de LORRAINE
BP 10019
57 501 SAINT-AVOLD**

VILLE DE ST-AVOLD

03 JUL. 2014

V/Réf. : Votre demande du 16/06/2014

N/Réf. : Évaluation n°2014-606V0933

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous avez demandé mon avis sur la valeur vénale des biens désignés ci-après :

COMMUNE : SAINT-AVOLD

Propriétaire présumé : Commune de Saint-Avold

Références cadastrales: section 32 parcelle 27,193,09,10,188,11,15 selon descriptif fourni par vos soins : 3500m² et 1500m² à détacher

Nature du bien : terrains en zone Uxb.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, compte tenu des données les plus récentes du marché immobilier local en possession du service la valeur vénale de ces biens à l'état libre s'établit à :

**157 000€HT pour 3500m²
67 500€HT pour 1500m²**

Cette évaluation est valable pour une durée d'un an.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le Directeur Régional
et par délégation,
L'Inspecteur,


Brigitte RAMEL

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD
(MOSELLE)
EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjointes (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christian THIERCY
Mireille STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrick MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT
M. WITTMER à M. TLEMSANI

**Absent(s) n'avant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

**22. DOMAINE : CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL SIS RUE DE L'ERMITAGE :
CHANGEMENT DE DENOMINATION DE L'ACQUEREUR**

Exposé de M. THIERCY, adjoint.

Par délibérations des 27 août 2013, point n°3 et 23 avril 2014, point n°6, votre assemblée a décidé de la cession d'un terrain communal sis rue de l'Ermitage, en vue de la construction d'une maison individuelle, au profit de la SCI les 3 PILIERS, représentée par M. et Mme Jean-Marie LOTZ.

Cette transaction a été signée et payée par acte du 18 septembre 2014, répertoire n°4226. Cependant, M. et Mme Jean-Marie LOTZ ont décidé d'acheter sous le nom de la Sàrl la VALLEE, au lieu de la SCI les 3 PILIERS.

C'est pourquoi, Me KUHN, notaire chargé de l'affaire, ainsi que le juge du Livre Foncier de Sarreguemines, vous demande de bien vouloir autoriser la cession de la parcelle sise rue de l'Ermitage à Sàrl LA VALLEE, représentée par M. et Mme Jean-Marie LOTZ.

----discussion----

Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité de **26 voix POUR, 4 voix CONTRE** : M. BREM, M. LANG, Mme TIRONI JOUBERT pour elle et sa mandante Mme IMBAUT et **2 ABSTENTIONS** : Mme PIGEOT pour elle et sa mandante Mme COLBUS. (à noter 1 absent excusé : M. MALICK).

Reçu extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI

Département :
MOSELLE

Commune :
ST AVOLD

Section : 37
Feuille : 000 37 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 13/10/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

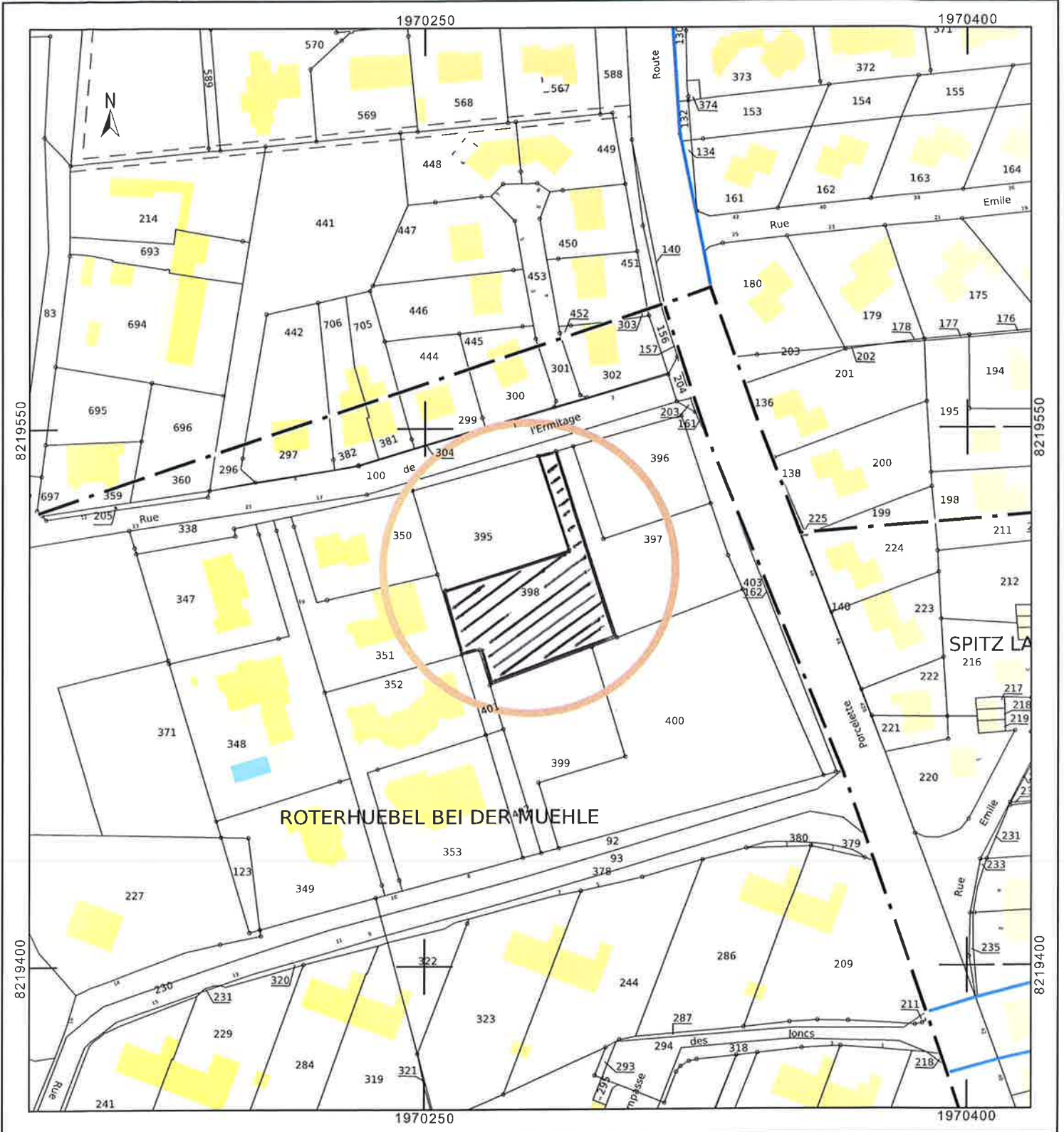
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
FORBACH
1, rue Félix Barth 57600
57600 FORBACH
tél. 03.87.29.34.70 -fax 03.87.29.34.74
cdif.forbach@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par ;

cadastre.gouv.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SAINT-AVOLD

(MOSELLE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance ordinaire du 27 octobre 2014

Conseillers élus : 33

en exercice : 33

Présents (25)

M. WOJCIECHOWSKI, Maire

Mmes et MM les Adjoint(s) (8)

René STEINER
Yahia TLEMSANI
Michel KIEFFER
Gabrielle PISTER
Christlan THIERYC
Mirelle STELMASZYK
Nadine AUDIS
Gilbert VUKOJEVIC
Véronique BOUR-MAS

Mmes et MM les Conseillers municipaux : (16)

Gérard BRETTNACHER
Lothaire GAUDIG
Josyane BECKER
Antoine PELLEGRINI
Sylvain BECKER
Anne LAUER
Sylvie BOISSENOT
Michèle JOHO
Pascal HELFENSTEIN
Estelle ELMERICH
Nathalie PILI

Marilyn SALAMONOWSKI
Raphael WITTMER
Frédéric SLIWINSKI
Sophie HALBWACHS
Serge HAYDINGER
Jean-Claude BREM
Monique IMBAUT
Michèle TIRONI-JOUBERT
Dominique LANG
Patrice MALICK
Stéphanie COLBUS
Nathalie PIGEOT

Absents (8)

**Absent(s) avant donné procuration
à des membres présents (7)**

Mme AUDIS à Mme PILI
Mme JOHO à Mme PISTER
Mlle HALBWACHS à Mme BOUR-MAS
Mme SALAMONOWSKI à Mme STELMASZYK
Mme COLBUS à Mme PIGEOT
Mme IMBAUT à Mme TIRONI JOUBERT
M. WITTMER à M. TLEMSANI

**Absent(s) n'ayant pas donné procuration
à des membres présents (1)**

M. MALICK (excusé)

MOTION :

**SOUTIEN DE LA COMMUNE AU CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE ET A SON
MAINTIEN DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE**

Exposé de M. le Maire.

Considérant le discours du président de la République lors de la clôture des Etats généraux de la démocratie territoriale en octobre 2012 favorable aux conseils généraux ;

Considérant les propos du président de la République lors de ses vœux aux Corrèziens le 18 janvier favorables aux conseils généraux ;

Considérant le discours de politique générale du premier ministre, Manuel Valls du 8 avril 2014 proposant d'engager le débat sur l'avenir des conseils départementaux et leur suppression à l'horizon 2021 ;

Considérant la constitution du 4 octobre 1958 créant un titre spécifique consacré aux collectivités territoriales ;

Considérant les lois de décentralisation :

- La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, renforçant la décentralisation, la déconcentration et la coopération locale ;
- La loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) ;
- La loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire ;
- La loi 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite « Loi Chevènement » ;
- La loi constitutionnelle du 28 mars 2003 ;

Considérant l'objectif général de la réforme qui vise à anéantir le niveau de proximité et concentre les pouvoirs et moyens, il n'est pas question d'une modernisation, c'est un retour au passé ;

Considérant que l'ensemble des éléments portés à la connaissance des élus ne répond pas à l'enjeu d'un effort significatif en matière d'équité et de péréquation ;

Considérant que parallèlement à la décision de supprimer les conseils généraux, la volonté est clairement de dissoudre les communes dans l'intercommunalité par la raréfaction des ressources, par les mesures indirectes ou obligatoires comme de nouveaux transferts obligatoires de compétence ;

Considérant que l'interlocuteur naturel des communes rurales est le Département et qu'il joue un rôle de proximité essentiel de cohésion territoriale entre habitants des villes et des campagnes ;

Considérant que si le département était supprimé, les conséquences seront immédiates et dramatiques sur l'aide sociale, les subventions versées au monde associatif, sur les investissements sur les routes, les collèges, les projets d'aménagement et que les décisions seraient prises à des centaines de kilomètres avec pour conséquence de donner la priorité aux projets les plus importants liés aux métropoles ;

Considérant que quel que soit le niveau qui se verrait imposer la compétence, l'Etat ne l'aiderait pas financièrement ;

Considérant les conséquences sociales sur les agents publics transférés d'une administration à l'autre et parfois obligés de quitter leurs communes seraient majeures et coûteuses ;

Il vous est proposé de délibérer et de réaffirmer :

- Notre opposition ferme à la suppression du Conseil général ;
- Notre attachement aux services départementaux et à l'action de ses agents ;
- Le rôle essentiel du Conseil général de la Moselle en matière d'équité territoriale, de soutien aux services publics de proximité et au maintien de l'ingénierie publique en liaison avec les intercommunalités ;
- Notre souhait que l'Etat concentre ses efforts sur des réformes utiles plutôt que de produire de la confusion et de l'incertitude pour les élus concernant l'organisation territoriale ;
- Nous dénonçons solennellement la campagne mensongère au plus haut niveau pour faire croire à nos concitoyens qu'ils gagneraient à perdre leurs services publics locaux ;
- Nous nous associons solidairement à la démarche des élus de toute la France ;
- Nous appelons à la prise de conscience des habitants, des associations, des représentants du monde économique, social, de la santé et organismes professionnels pour s'associer à cette démarche ;

Décision du Conseil municipal: Adoptée à la majorité de **29 voix POUR** et **4 ABSTENTIONS**: M. BREM, M. LANG et Mme TIRONI JOUBERT pour elle et sa mandante Mme IMBAUT.



Pour extrait conforme
Saint-Avold le 29 octobre 2014
Le Maire,

A. WOJCIECHOWSKI